



# COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE BASKET BALL

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CLUBS

### Saison 2023/2024

WASQUEHAL, le 15 juin 2024.

#### 1 - REPRESENTATION DES CLUBS :

##### APPEL DES CLUBS – Mme LEFEBVRE

##### COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD

Nombre de clubs du CD59 : 152

Nombre total de voix possible : 29960

Nombre de clubs présents : 123

80,92%

Nombre de voix des clubs présents : 26485

88,40%

##### **DISTRICT CAMBRESIS**

nombre de clubs : 13 représentant 1909 voix

nombre de clubs présents: 10 représentant 1560 voix

**% de présence en voix : 81,72 % des voix**

CENTRE SOCIO CULTUREL FOURMIES - CAMBRAI BASKET - BASKET CLUB CARNIÈRES - CERCLE JEUNES BASKET BALL  
LE CATEAU -PROVILLE BASKET - BASKET CLUB SOLESMOIS - BASKET CLUB DU SOLREZIS - BASKET CLUB LANDRECIEN  
- BASKET CLUB MASNIÉROIS - BASKET CLUB ESCAUDOEUVRES

##### **DISTRICT DOUAISIS**

nombre de clubs : 17 représentant 3120 voix

nombre de clubs présents: 17 représentant 3120 voix

**% de présence en voix : 100,00 % des voix**

BASKET CLUB FLINES LES RÂCHES - GAYANT BASKET - UNION DECHY SIN BASKET – AMICALE ANCIENS ELEVES  
DORIGNIES DOUAI - DOUAI BASKET FÉMININ - OSTREVENT BASKET BALL EAA MONCHECOURT - AVENIR BASKET  
FLERSOIS - LAMBRES BASKET CLUB -AMICALE BASKET PECQUENCOURT - AVENIR BASKET CLUB OSTRICOURT -  
CERCLE SPORTIF LOISIR RAIMBEAUCOURT - USAC SOMAIN MARCHIENNES BB - AMICALE SPORTIVE CUINCY BASKET -  
WAZIERS ASSOCIATION BASKET - BASKET CLUB ORCHÉSIEEN - BASKET CLUB PÉVÈLE

##### **DISTRICT MARITIME**

nombre de clubs : 22 représentant 3973 voix

nombre de clubs présents: 17 représentant 3623 voix

**% de présence en voix : 91,19 % des voix**

SPORTING CLUB BOURBOURG - BASKET CLUB CAPPELLOIS - AMICALE LAÏQUE COUDEKERQUE BRANCHE - BASKET  
CLUB BIERNOIS - DUNKERQUE MALO BASKET CLUB - OLYMPIQUE GRANDE SYNTHÉ BASKET BALL - BASKET CLUB  
MARITIME GRAVELINES GRAND FORT - GRAVELINES BASKET FEMININ – ASSOCIATION SPORTIVE LOON PLAGÉ - PETITE  
SYNTHÉ DUNKERQUE BASKET BALL - AMICALE LAÏQUE SAINT PIERREBROUCK - SAINT POL SUR MER BC - BASKET CLUB  
TÉTEGHEM - ASSOCIATION SPORTIVE WORMHOUT BASKET - GRAVELINES BASKET ESLA - ASSOCIATION CULTURELLE  
SPORTIVE HOYMILLE - ATHLETIC BASKET CLUB WATTEN

##### **DISTRICT TERRIEN**

nombre de clubs : 67 représentant 15791 voix

nombre de clubs présents: 56 représentant 14046 voix

**% de présence en voix : 88,95 % des voix**

ENTENTE SPORTIVE BASKET VILLENEUVE D'ASCQ - BASKET CLUB ANNOEULLIN – SPORTS OUVRIERS ARMENTIÉROIS  
- ATHLETIC BASKET CLUB CHÉRENG - LA LOUCHE COMINOISE - OLYMPIQUE CROISIEN - CYSOING SAINGHIN BOUVINES  
BASKET - BASKET CLUB LOOSSOIS - CERCLE GYMNIQUE HAUBOURDINOIS - HEM SPORTS BASKET CLUB - JEUNE  
FRANCE LAMBERSART - LAMBERSART BASKET LILLE MÉTROPOLE - LEERS OMNI SPORTS BASKET BALL - LCJMPT

SAINGHIN EN WEPPE - RONCHIN BASKET CLUB – LINSSELLES BASKET - LILLE EST BASKET - ASSOCIATION SPORTIVE JEUNESSE MARCQ EN BAROEUL - BASKET CLUB PROVIN - BASKET ATHLETIC CLUB MONS EN BAROEUL - ATHLETIC BASKET CLUB MOUVAUX - PRO PATRIA NEUVILLE EN FERRAIN - PHALEMPIN BASKET CLUB - LILLE MÉTROPOLE - ULTRA SPORTS RONCQ – BASKET CLUB JEAN MACE PASTEUR ROUBAIX - STADE ROUBAISIEU - UNION SPORTIVE SAINT ANDRÉ – SECLIN BASKET CLUB - OMNI SPORTS MUNICIPAL SEQUEDIN - LA PATRIOTE TEMPLEUVE - AVANT GARDE THUMERIES - CERCLE SAINT PAUL TOUFFLERS - ASSOCIATION SPORTIVE VIEUX LILLE - INTER CLUB TOURCOING - JEUNE GARDE TOURCOING - SAINT MICHEL TOURCOING - JEUNESSE WAMBRECHIES - BASKET CLUB BAILLEULOIS - ASSOCIATION SPORTIVE WATTIGNIES TEMPLEMARS - WASQUEHAL FLASH BASKET - WAVRIN WEPPE BASKET BALL - AMICALE LAÏQUE SPORTIVE WILLEMS - WATTRELOS BASKET CLUB - LOMME BASKET CLUB (LBC) - CŒUR DE FLANDRE BASKETBALL - OFFICE MUNICIPAL SPORTS CHAPELLOIS BASKET – BASKET BALL SANTOIS – FEMINA WASQUEHAL BASKET - UNION SPORTIVE TOURCOING FÉMININES -LEZENNOIS BASKET BALL - ESTAIRES BC - LILLE BASKET - AVELIN BASKET CLUB PONT-A-MARCQ – MADELEINOIS RC - LILLE SUD BASKET-BALL SPORTING CLUB

#### **DISTRICT VALENCIENNOIS**

nombre de clubs : **33** représentant **5152** voix

nombre de clubs présents: **23** représentant **4131** voix

**% de présence en voix : 80,18 % des voix**

ASSOCIATION SPORTIVE AULNOYE - JEUNESSE SPORTIVE JEUMONT BASKET BALL – PONTOIS ASB - HASNON BASKET - AULNOY LES VALENCIENNES SPORTS - UNION SPORTIVE MUNICIPALE BEUVRAGES - BASKET CLUB BOUCHAIN - CONDE BASKET - ESCAUDAIN BASKET PH - BASKET FÉMININ ESCAUDAIN - BASKET CLUB HORNAING - BASKET CLUB NEUVILLE SUR ESCAUT - JEANNE D'ARC ONNAING - ASSOCIATION SPORTIVE RAISMES – UNION SAINT AMAND PORTE HAINAUT - BASKET CLUB SAINT SAULVE - CONCORDE OLYMPIQUE TRITHOISE BASKET - ASSOCIATION SPORTIVE MUNICIPALE BEUVRAGES – BASKET CLUB ASSEVENT BOUSSOIS - BASKET CLUB WAVRECHAIN SOUS DENAIN - ASC DENAIN VOLTAIRE PH - MARLY BASKET CLUB - BRILLON BCL

## **2 – ASSEMBLEE GENERALE :**

Mme GRUSZCZYNSKI propose, sauf pour le vote des élus, si les clubs sont d'accord, de voter à main levée les décisions. Pas de club contre ni d'abstention pour cette proposition, les décisions seront donc votées à main levée.

Mme GRUSZCZYNSKI déclare donc l'ouverture de l'Assemblée Générale du Comité Nord.

Mme GRUSZCZYNSKI prend la parole :

« Mme Sylvie MINNE, adjointe du maire de Wasquehal,

M. Jean-Michel LY SIN CHENG, vice-président de la ligue des Hauts-de-France, représentant M. Paul Merliot, Président de la ligue des Hauts-de-France,

Mme Véronique VERVAECK, Présidente du District Terrien,

M. Cédric VANVOILLIE, Président du club de Wasquehal Flash qui nous accueille aujourd'hui,

Mesdames et Messieurs, les Présidents et représentants de clubs,

Chers amis sportifs,

Je suis heureuse de vous accueillir aujourd'hui, ici, pour la traditionnelle Assemblée Générale des clubs, qui est amplifiée cette année, par une assemblée électorale.

Je voudrais maintenant présenter les excuses de M. SUITAT, Président de la Fédération ainsi que de M. Christian POIRET, Président du Conseil Départemental du Nord, ainsi que celle de la Jeunesse et Sports.

Je souhaiterais également, en ce début d'assemblée, que nous ayons une pensée particulière pour les dirigeants qui nous ont quitté cette année et les années précédentes. Ils nous manquent et surtout, ils vous manquent à vous. Ainsi, tout récemment, une pensée pour Pierre Vergriete et l'inoubliable Didier Hochard. Ayons une pensée pour eux, je vous demanderais de les applaudir.

Nous sommes en 2024, une année électorale et qui plus est, les jeux olympiques à Paris, en France. La dernière fois c'était en 1924, il y a 100 ans. Nous ne pouvons que nous réjouir des épreuves de Basket au stade Pierre Mauroy de Villeneuve, pour les phases préliminaires. Cependant, il faut reconnaître que cette olympiade a été très particulière :

- élections en septembre 2020, au lieu de juin, à cause du Covid, à Bondoufle, avec un protocole particulier
- saison 2020/2021, année blanche avec de nombreuses propositions de calendrier sportif faites par Maxime et son équipe, toutes anéanties en fin de saison
- saison 2021/2022, avec un retour au jeu dont Véronique se souviendra longtemps avec l'aide de Marc DELFORGE notre feu-médecin dévoué qui a été de bons conseils en ces moments difficiles
- saison 2022/2023, enfin, avec un premier record de licenciés, 29 000, mais une saison normale, enfin, comme autrefois
- et enfin, saison 2023/2024, avec un nouveau record, que je n'ose pas annoncer, 30 000 licenciés passés. Comment faites-vous ? Franchement c'est une énigme.

C'est pour cela que le comité directeur que vous avez élu il y a 4 ans met un point d'honneur à être proche de vous et à vous aider dans toutes vos actions.

J'arrête 30 secondes pour vous montrer le petit cadeau qui vous a été offert à votre arrivée. Le sac noté 30 000 licenciés et à l'intérieur, 3 ballons. Alors, nous n'avons pas gonflé les ballons, vous le ferez dans vos clubs, car cela faisait beaucoup de ballons à gonfler pour Loric et Lionel.

Vous pouvez toujours compter sur vos Vice-Présidentes, Vice-Président, Véronique, Monique, Joël qui répondent toujours présents lorsque je les sollicite.

Je suis sincèrement contente de voir revenir parmi nous notre ex Président Alain en forme puisqu'il recommence à râler.

On n'a pas de basket sans compétition, c'est-à-dire sans Commission Sportive. Vous savez que vous pouvez contacter Tic, Tac, Toc, comme les appelle Véronique, à n'importe quelle heure ou presque. Vous avez reconnu quand je dis Tic, Tac Toc, Maxime, Samuel et Yannick.

Je sais que vous n'êtes même plus étonnés de trouver au réveil, dans votre boîte mail, un mail de Maxime qui a été posté à minuit, 1h du matin. On a de la chance qu'il ne dorme pas beaucoup.

Pas de basket non plus sans arbitres, donc sans la CDO. Aïssa, Jean-Philippe et leur équipe sont à l'œuvre toute la saison pour former, accompagner, observer les jeunes arbitres. Ils sont bien aidés par les équipes de Districts qui travaillent dans le même sens. Ils ne comptent pas leurs heures et sont toujours présents sur les manifestations. Je tiens à souligner le travail de l'ombre des répartiteurs, en particulier Samuel dans le Terrien, qui a sous sa coupe, le plus grand nombre d'arbitre à nommer en France comme le dit toujours Aïssa. Et André Machu dans le Maritime, qui après des années d'engagement a décidé de quitter ses fonctions au grand damne d'Aurore, la Présidente du District.

Le développement des écoles d'arbitrage est aussi un plus qui aide à booster l'arbitrage dans le Nord grâce à l'investissement de Bastien, le CTA qui a été embauché par la ligue mutualisé avec les comités et qui a une bonne communication avec vous tous, je vous encourage à les continuer. Aïssa vous parlera mieux que moi de tout ça tout à l'heure. Le Comité continuera à offrir cette année un kit pour les nouvelles écoles d'arbitrage.

Chaque Commission a essayé de vous apporter un plus, mais je laisse le soin à Aurore de vous en parler précisément tout à l'heure. Le travail entrepris au quotidien dans les Districts reste primordial par son rôle de proximité pour les jeunes surtout.

Il ne faut pas oublier le sacerdoce de 2 personnes, sans qui notre Comité ne serait pas ce qu'il est. Jean-Luc, notre trésorier qui gère notre compte de façon irréprochable et Aurore, notre secrétaire générale, qui en plus de son District, de son club, de ses tables de marque, travaille. Je ne sais vraiment pas quand elle prend le temps de penser à elle.

Il y a aussi Sylvie, qui a choisi de ne pas se représenter. Sylvie, nous a fait pendant 4 années des flash infos et des PV à la vitesse de la lumière. Merci Sylvie.

Bref, le basket nordiste rayonne, et ce grâce à toutes les petites graines semées peu à peu et arrosées régulièrement.

Ainsi, en ligue féminine, les filles de l'ESBVA-LM nous ont fait vibrer toute la saison, et ce jusqu'au bout en jouant de superbes finales jusqu'à battre le Basket Landes de Julie Barennes, là-bas à Mont-de-Marsan et ensuite à domicile avec un titre de championnes de France à la clé et en se qualifiant en plus pour le fameux final four européen en échouant si près du graal contre l'équipe de Fenerbahçe. On sait que c'est une équipe hors normes. N'oublions pas que la dernière participation à ce final four, datait de 2004 avec l'USVO, une autre équipe nordiste. Quelle saison ! Merci Rachid Meziane et bonne continuation au club.

Malheureusement, les filles de Saint Amand Hainaut Basket, après une saison correcte ont échoué lors des playdown et descendront en ligue 2 l'année prochaine.

En ligue 2, Aulnoye Aymeries a fait aussi un excellent parcours. Les filles étaient premières tout au long de la saison et ont échoué en demi-finale contre Toulouse. Nous aurons donc de superbes derbys en ligue 2 la saison prochaine. Dommage pour Mickaël Petipa, il s'en est fallu de peu.

En NF1, Trith se maintient mais malheureusement pas l'équipe d'Escaudain qui retrouvera l'équipe de Neuville-en-Ferrain en NF2. N'oublions pas la performance de La Patriote Templeuve qui monte en NF2 également.

En NF3, nous retrouverons les équipes d'Estaires, Dunkerque et Lambersart BLM.

Chez les masculins, notre club légendaire de Gravelines a connu une saison chaotique avec l'événement dramatique que chacun connaît, l'incendie de la salle mythique du Sportica. Ils ont sauvé leur saison par un sursaut d'énergie et grâce au soutien de leur voisin, la municipalité de Dunkerque mais aussi les clubs de Loon-Plage et de Grande-Synthe.

En Pro B, Lille Métropole Basket et Denain Voltaire PH se maintiennent.

En NM1, le BC Orchies et l'AS Loon-Plage finissent respectivement 10<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> de leur poule.

En NM2, Wasquehal Flash, Maubeuge et Roncq descendent malheureusement en NM3. SM Toucoing et Grande-Synthe se maintiennent.

En NM3, Comines et Lambersart JF descendent en Région, les autres équipes se maintiennent.

Le Comité du Nord a la chance de pouvoir compter aussi sur des salariés motivés et responsables. Natacha qui est toujours prête à rendre service et à sacrifier son temps libre pour le basket. Flavie, pour qui le micro basket n'a plus de secret, ni même les histoires compliquées de brûlés. Elle a appris beaucoup de choses cette année. Loric, qui se dévoue pour le championnat 3x3, l'initiation du basket dans les écoles et les ALSH. Cédric et Nadège, toujours à l'affût des jeunes talents nordistes. Lionel, toujours plus disponible et dynamique pour répondre aux clubs ou aux demandes des élus. Rachid, enfin, pour qui basket rime avec passion et qui est capable de répondre à n'importe quelle question. Tous ensemble, ils ont permis de réaliser de superbes finales départementales à Cuincy et une bonne organisation de cette AG. Je pense qu'on peut les applaudir très fort.

Malgré des évolutions bénéfiques au CDNBB, il y a un problème récurrent en sport. Vous avez deviné, c'est le nombre croissant des incivilités sur notre territoire. Vous êtes aux premières loges pour le constater et surtout les subir. Nous avons créé la cellule de gestion des incivilités, son objectif est d'alerter les présidents de club de problème inerrant à leur public ou à leurs équipes. Son rôle n'est pas disciplinaire mais simplement informatif. Mais je pense qu'il a son importance.

Vous allez, dans quelques instants, devoir élire un nouveau comité directeur. Rachid et le spécialiste Périclès vous expliqueront le processus, bien que Rachid vous l'ait envoyé jeudi par mail. Il faudra choisir 28 personnes parmi les 34 candidats. Vos choix seront primordiaux pour l'avenir du basket nordiste. Vous avez reçu les professions de foi, vous avez reçu la liste envoyée par Rachid cette semaine.

Je souhaite que cette assemblée se déroule, comme chaque année, dans un esprit constructif. Que chacun puisse s'exprimer, s'il le souhaite, et le fasse dans l'intérêt commun du basket qui nous réunit et non des cas particuliers. Les cas particuliers, je vous invite, si ça n'a pas été fait à les évoquer auprès des responsables de commission concernés.

Bonne assemblée, par anticipation bonnes vacances, bonne fête des pères et bon courage à toutes et à tous pour la pré-saison.

Merci de votre attention, selon la tradition, je vais offrir à nos invités un petit souvenir de notre passage.

J'ai oublié d'excuser Marc LEFIEVRE qui est retenu, Marie-José DEMEULEMESTER qui ne peut être parmi nous, Marie DELACOTE et Oumar GUIRO qui ne peuvent pas être présents. »

### **3 - ASSEMBLEE GENERALE : Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2023**

Mme LEFEBVRE propose de passer à l'approbation du PV de l'AG du 10 juin 2023 qui s'est déroulée à Flers-en-Escrebieux.

Aucun club ne demande la relecture, le PV est donc **soumis à approbation**.

**Adoption du PV :**

**Contre : 0 voix - Abstentions : 0 voix - Pour : 29 960**

**Le PV est adopté à l'unanimité.**

### **4 - ASSEMBLEE GENERALE : Discours des invités**

Mme GRUSZCZYNSKI laisse la parole au représentant de la municipalité.

Mme MINNE, adjointe au maire de Wasquehal prend la parole :

« Mesdames, Messieurs, bonjour,

Cher Comité Départemental, chères Présidentes et Présidents de clubs,

En tant qu'adjointe au maire, je suis en charge des associations, c'est avec un réel plaisir qu'on vous accueille ici, aujourd'hui pour votre assemblée générale. A Wasquehal, nous avons la chance d'avoir à peu près 160 associations sportives, bien sûr, culturelles et sociales dont 2 clubs de basket le Fémina et le Flash. Nos associations, c'est une chance et une richesse pour la ville car elles contribuent à l'épanouissement au développement de chacun. C'est un vrai dynamisme dans notre ville et nous sommes très fiers quand les intendances sportives sont au rendez-vous et qu'elles font briller le nom de Wasquehal.

Je tiens également à souligner le rôle majeur des bénévoles qui contribuent à la pérennité et au succès des associations par leur présence sans relâche semaine et week-end pour le succès de leur club.

Je voudrais juste finir sur le nombre de licenciés, les personnes qui viennent dans le club, c'est parce qu'il n'y a pas que le sport, il y a aussi tout ce qu'il y a à côté, l'organisation, les rencontres, les résultats sportifs donc félicitations à vous tous pour faire développer le basket.

J'ai été brève, je vous laisse entre vous car j'ai un planning chargé. Bonne assemblée générale à tous.»

Mme VERVAECK, présidente du District Terrien, prend la parole :

« Mesdames et Messieurs,

Chers Présidents et dirigeants des clubs du Nord,

C'est avec un immense plaisir que nous accueillons aujourd'hui dans le District Terrien, le Comité du Nord pour son assemblée générale électorale.

Votre présence, ici, en tant que présidents et dirigeants de clubs, témoigne de l'importance de l'engagement associatif au sein de notre Département. A travers vos actions et vos initiatives, vous contribuez à l'épanouissement des jeunes et des moins jeunes dans notre sport qu'est le basket. Bravo à vous, à tous les clubs.

Je tiens à remercier la mairie de Wasquehal par l'intermédiaire de Mme MINNE. Et un énorme merci également au club de Wasquehal Flash pour le dévouement de ses bénévoles qui travaillent d'arrachepied pour nous recevoir dans de bonnes conditions et je sais pertinemment que c'est une journée compliquée et chargée pour eux car un tournoi va se dérouler en parallèle dans leur salle de sport.

Et enfin, un grand merci à Cédric VANCOILLIE, président du club qui a répondu présent malgré tout.

Je vais terminer en vous souhaitant une très bonne assemblée générale à toutes et à tous ! »

M. VANCOILLIE, président du club de Wasquehal Flash, prend la parole :

« Bonjour à tous,

Je vous souhaite, tout d'abord, la bienvenue à Wasquehal pour cette assemblée générale qui clôture la saison 2023-2024, saison très conséquente d'ailleurs.

Nous sommes particulièrement fiers de pouvoir vous accueillir et je remercie le Comité du Nord pour sa confiance dans la gestion de cet événement ainsi que la municipalité de Wasquehal pour la mise à disposition de cette magnifique salle Pierre Herman et le prêt du matériel. Je sais que cela n'a pas été facile dans cette période de fêtes d'écoles.

J'en profite pour vous remercier, Sylvie, pour votre accompagnement et votre soutien au quotidien pour nous aider à faire grandir le Wasquehal Flash. La municipalité nous soutient régulièrement et c'est vraiment très appréciable.

Le club grandit, certes cette année les résultats sportifs n'étaient pas au rendez-vous avec notre descente en Nationale 3, même si on attend impatiemment les éventuels repêchages.

Et si le club grandit c'est aussi particulièrement grâce à ses bénévoles. Je vais profiter de ce petit moment pour les remercier chaleureusement. Vous en verrez une petite partie aujourd'hui puisque nous sommes partagés entre l'assemblée générale ici, un tournoi de jeunes dans notre salle du dojo et on a une équipe en finale du Terrien. En tout cas merci à tous ceux qui ont pu répondre présent aujourd'hui et qui nous aide au quotidien pour pouvoir accueillir de la meilleure façon qui soit les jeunes basketteurs de la ville de Wasquehal.

Je rebondis aussi sur ce qu'a dit notre présidente, cette année est une année de jeux olympiques et on a la chance d'avoir les épreuves de basket au stade Pierre Mauroy et sans nul doute ça va mettre en lumière notre sport et ça va amener de nombreux jeunes à rejoindre les clubs et ce sera un grand défi pour chacun de pouvoir trouver de nouveaux créneaux, des bénévoles, des éducateurs pour les accompagner chaque week-end sur les terrains. Je pense qu'il est indispensable qu'on puisse surfer sur la vague des jeux olympiques pour continuer à développer le basket nordiste.

Il me reste à vous souhaiter une très bonne assemblée générale, une bonne journée et de bonnes vacances à tous. »

Mme GRUSZCZYNSKI ajoute que nous avons la chance d'avoir Cédric VANCOILLIE qui fera les tables de marque pendant les Jeux Olympiques.

## **5 – DESIGNATION DES DELEGUES FEDERAUX :**

Mme GRUSZCZYNSKI propose l'approbation des délégués fédéraux pour l'assemblée générale fédérale à Paris en octobre 2024.

Mme GRUSZCZYNSKI propose :

- Mme GRUSZCZYNSKI Dorienne,
- Mme LEFEBVRE Aurore,
- M. DESRUMAUX Jean-Luc,
- Mme VERVAECK Véronique,
- M. SOETAERT Maxime,

Suppléants éventuels : MM Joël STAELENS et Aïssa RACHEM.

Vote pour les 5 candidats cités ci-dessus :

**Contre : 0 voix - Abstentions : 0 voix - Pour : 29 960**

**Candidats élus à l'unanimité**

## **6 – REMISE DE RECOMPENSES :**

Mme GRUSZCZYNSKI voudrait remettre quelques insignes, c'est un privilège que Alain et Serge avaient mis en place de mettre à l'honneur des gens qui ne sont pas forcément basketteurs, licenciés, mais cela met en avant une action qui a été faite dans le basket.

Mme GRUSZCZYNSKI appelle quelqu'un qui mérite les applaudissements : Maxime SOETAERT à qui est proposé l'insigne d'or ainsi qu'à Samuel Bayart.

Est appelé ensuite Yannick DUFAY pour l'insigne d'argent.

Mme GRUSZCZYNSKI remercie une personne qui parcourt le département à la visite de beaucoup de salles, qui vérifie tout, l'éclairage, les longueurs de terrain et qu'on voit régulièrement dans les réunions générales des clubs. Est donc appelé Jean-Michel BRANDT pour un insigne d'or.

Mme VERVAECK ajoute qu'il y a un an le Comité avait signé un pacte avec l'association « les enfants de la balle » et voudrait remercier Mme DEBAISIEUX.

Et ensuite donné la parole à Rachid pour les explications sur l'utilisation des boitiers pour les votes.

Mme GRUSZCZYNSKI demande si les personnes présentes souhaitent une présentation des candidats présents.

Il est demandé que les candidats présents se lèvent à l'appel de leur nom.

Rachid reprend la parole pour rappeler que sur les PV officiels de commission électorale, à l'issue des 2 tours, il doit y avoir obligatoirement un médecin, à minima 10 femmes et le reste d'hommes.

Un test est fait pour que les dirigeants des clubs prennent possession des boitiers.

Pour être élu au premier tour, il faut la moitié des voix plus une. Certains auront peut-être plus de voix et ne seront pas élus, comme on a le quota de minimum 10 femmes et 1 médecin et le reste d'hommes. Tout sera donné à la fin du premier tour.

Mme GRUSZCZYNSKI rappelle que les élections se feront sous couvert de la commission de vérification des opérations électorales dont M. VANCOILLIE est le président, Monique DENIS fait aussi partie de cette commission et Michel MARLIER. Ces 3 personnes seront là pour attester des opérations.

Mme GRUSZCZYNSKI voudrait mettre à l'honneur les élus actuels qui ne sont pas candidats pour le prochain mandat.

M. VANCOILLIE est remercié pour tout ce qu'il a fait, pour son dévouement surtout en formations, le travail sur les incivilités a été fait grâce à lui.

Monique DENIS est également remerciée ainsi que Sylvie RANDOUR a qui est remis la médaille d'or du Comité du Nord.

La parole est maintenant à Aurore qui va faire une synthèse des rapports moraux.

## **7 - LES COMMISSIONS :**

La parole est maintenant à Mme LEFEBVRE qui va faire une synthèse des rapports moraux.

« Mesdames, Messieurs,

Il m'appartient de vous présenter un rapport moral et fidèle des activités des différentes commissions de cette saison 2023-2024, en essayant de ne pas paraphraser les rapports moraux que vous avez déjà pu lire.

En ce qui me concerne, ce sera le dernier rapport moral en tant que secrétaire générale. En effet, des obligations professionnelles ne me permettront pas, malheureusement, de pouvoir concilier cette mission avec celles-ci. Sachez que j'ai pris beaucoup de plaisir à travailler à vos côtés.

En cette saison s'achève la mandature 2020/2024. Je vais prendre quelques secondes pour m'arrêter sur celle-ci, qui n'a pas été habituelle. 3 faits marquants :

1 cas inédit : 1 saison blanche. A l'issue de celle-ci il a fallu retrouver rapidement des solutions à proposer pour reprendre le chemin des terrains avec l'arrivée du brassage. Celui s'est imposé et a rapidement trouvé sa place avant nos différents championnats.

18 828 licenciés pour la saison 2020/2021, 26 496 en 2022/2023 et 30 070 au 14 juin 2024.

Je ne peux continuer sans avoir une pensée pour 2 élus que nous avons malheureusement perdus au cours de ce mandat Didier et Marc.

Revenons au bilan de cette saison 2023/2024.

30 070 licenciés. Je vous le disais déjà la saison passée, j'ai encore la chance de le redire cette année : saison record concernant le nombre de licenciés pour le basket nordiste. Chapeau bas ! Bravo à vous, pour tout le travail que vous accomplissez tout au long de l'année, pour accueillir encore davantage de licenciés. Dorianne le disait tout à l'heure dans son discours d'ouverture, nous savons que c'est un lourd travail de tous les instants. Soyez convaincus que les élus du comité du nord travaillent pour essayer de vous accompagner de leur mieux à travers les difficultés que vous pouvez rencontrer, grands comme petits clubs, que cela soit en nombre de licenciés ou en niveau de jeu.

Un petit rappel pour la commission QUALIFICATIONS, menée par Monique DENIS et Rachid RABIAA et qui a son importance :

Afin de pouvoir avoir un contrôle de l'honorabilité de vos entraîneurs, surtout n'oubliez pas de cocher la case « j'entraîne » sur la demande de licence et cela même s'il est joueur. Ainsi le contrôle sera systématiquement fait par la FFBB en lien avec les services de l'état. Un joueur qui entraîne et ne coche pas cette case, le contrôle ne sera pas effectué. Ce contrôle doit vous permettre de pouvoir vous rassurer en tant que président sur des entraîneurs qui auraient malheureusement déjà été connus pour des faits et ne peuvent plus encadrer de mineurs.

Vous accompagner au mieux, c'est le rôle de la commission formation des dirigeants. Un questionnaire établi par Cédric VANCOILLIE, afin de recenser vos besoins en formation avait été envoyé sur cette saison. Malheureusement le peu, très peu de résultats n'a pas permis de mettre en place un plan d'actions. Cependant, en début de saison, 4 soirées sur la thématique des incivilités ont été proposées afin lutter contre celles-ci ainsi que des tables rondes en visio. Nous vous remercions pour vos participations. Ce sont des temps d'échanges qui nous paraissent importants car ils ont permis de mettre en place différentes actions : le formulaire de remontée des incivilités, la fiche de délégué club, la mise en place du brassard pour le délégué de club, les réunions tous les mois de la cellule de gestion des incivilités, qui est un outil de prévention et non de sanction, rappelons-le.

La commission SOCIETE ET MIXITES a travaillé en étroite collaboration avec la cellule de gestion des incivilités et la commission FORMATION DES DIRIGEANTS en participant aux soirées incivilités et visio tables rondes. Elle a également pu mettre en place un challenge fair-play qui récompensera aujourd'hui des clubs. Je n'en dirai pas plus car je laisserai le plaisir à Mehdi BLIDI de vous annoncer les résultats tout à l'heure.

Cette saison se termine en apothéose pour la commission 3x3 avec Bénédicte BABY, Joel STAELENS et Loric MINNE. Même si cela n'a pas toujours été évident sur toutes les saisons du mandat, nous retiendrons que 2023/2024 c'est :

Une formation au logiciel Even Maker en visio en lien avec la CDO OTM.

L'organisation de 4 stop à Wattrelos, Bailleul, Tétéghem, Armentières, Flines lez Raches, et Neuville en Ferrain

L'organisation d'un Open Plus Accès Juniors au GESLAB (Gravelines) en mai dernier

L'organisation d'un Open Plus Accès Super League à Wambrechies en mai dernier

Merci aux clubs pour leur accueil et leur engagement. Le 3x3 est lancé dans le Nord, il ne nous reste plus qu'à continuer sur cette lancée et à profiter de cette nouvelle discipline qui va rentrer dès cet été aux Jeux Olympiques.

Pour la commission BASKET FEMININ menée par Dominique BILOT et tous ses membres, l'accent a été mis sur 3 actions lors de cette saison :

L'action JADE, pour les joueuses débutantes. Malheureusement, malgré un projet voulu dans les 5 districts autour des anneaux olympiques et un tournoi de clôture prévu en juin, ce projet n'a pu être mis en place que sur 1 seul district.

L'action FEMMES EN NORD avec l'interview de 6 femmes de différents horizons (technicienne, officielle ou dirigeante) tout au long de ce mandat

L'action ALL STAR GAME qui a soufflé ses 10 bougies cette année au club de Seclin le 20 mai dernier. Cette opération est toujours un vrai succès qui permet la valorisation de nos basketteuses. Merci à Seclin pour son accueil.

Nos commissions sportives ont encore effectué un gros travail cette saison.

Je tenais à remercier Marie-José pour son travail et son engagement au sein de la commission SPORTIVE JEUNES depuis de nombreuses années. Pour des raisons personnelles, en début de saison, elle a décidé de ne pas rester au sein de cette commission. Yannick DUFAY, son binôme nouvellement arrivé, a donc pris en charge la commission.

Quelques éléments clés à citer pour nos commissions sportives :

232 équipes de jeunes engagées en 1<sup>ère</sup> phase

280 équipes de jeunes engagées 2<sup>ème</sup> phase

289 équipes engagées en Seniors

Pas moins de 2 500 rencontres en jeunes et 3 059 en seniors soit 5 559 rencontres à l'année

La mise en place d'une 3<sup>ème</sup> phase chez les jeunes

35 dossiers en seniors transmis à la commission régionale de DISCIPLINE.

Même s'il s'agit d'une minorité en comparaison du nombre de matchs joués, restons vigilants sur les comportements : peu fair play des parents vis-à-vis des joueurs/entraîneurs /arbitres. Cela ne doit pas se produire. Sachons transmettre les valeurs de fair play et solidarité qui nous sont chères.

Une clôture en apothéose la semaine dernière avec les finales départementales avec des matchs âprement disputés. Merci au club de Cuincy et à tous ses bénévoles pour la très belle organisation de cette manifestation.

Il n'y a pas de championnat sans arbitres et OTM. Parlons un peu de la Commission Des OFFICIELS.

Cette saison, ce ne sont pas moins de 150 arbitres qui ont pu être formés sur tout le département grâce aux équipes des différents districts en lien avec Aïssa RACHEM, Jean Philippe DIAZ, Stéphane HERBAUT et Marie DELACOTE. La formation est dorénavant réalisée sur 1 saison entre une formation théorique en e-learning et des séances de terrain encadrées par les formateurs labellisés. Cela a permis de pouvoir désigner de nouveaux arbitres sur les rencontres de jeunes (U11/U13) dès le mois de janvier.

En plus du traditionnel recyclage de début de saison, a été mise en place en début d'année civile, une réunion de mi-saison. Ce sont des moments importants qui permettent d'échanger avec les arbitres sur les problèmes rencontrés et essayer d'y apporter des solutions.

Coté OTM, des formations au sein des clubs ont eu lieu tout au long de l'année ainsi qu'un gros travail, en début de saison, en lien avec les arbitres, sur la rédaction d'un mémento. Il avait pour objectif de répondre aux questions des officiels en cas de situations complexes.

Et si nous parlions du quotidien des clubs ? N'oublions pas que sans bénévoles, nous ne pourrions les faire fonctionner. Alors, n'hésitez pas à les mettre à l'honneur en demandant pour eux des récompenses.

Cette année, ce sont 165 récompenses qui ont été octroyées par le Comité du Nord et 61 récompenses fédérales, de la médaille d'or à la lettre de félicitations, en passant par les insignes. En effet, comme le nombre de licenciés a augmenté, il en fut tout logiquement de même pour le nombre de récompenses. Merci à Stéphane HERBAUT, qui a encore eu plus de travail cette année, pour son sérieux, et sa rigueur de l'étude de toutes ces demandes qui sont remontées des districts.

La commission COMMUNICATION, menée par Cyril LONGELIN, travaille toujours pour vous donner les informations via nos réseaux de manière rapide et efficace via Facebook ou Instagram. N'oubliez pas que le groupe « Forum du CDNBB » vous permet de diffuser les événements et manifestations qui se produisent dans vos clubs avec un canal de diffusion plus large.

Et nos JEUNES, avec sa commission, pour cette saison, c'est :

Les plateaux mini-basket réservés aux U6/U7 ont enregistré la participation de 58 clubs. Chaque club a réalisé 3 plateaux (1 organisation + 2 participations). Grâce à son esprit de convivialité et de bonne humeur, c'est un moment attendu par nos jeunes pousses qui leur permet de démontrer leur savoir-faire au travers d'exercices ludiques.

Le label Ecole Française de Mini Basket 2 ou 3 étoiles, a été attribué à 16 clubs pour cette saison et 20 dossiers sont en cours d'élaboration. Les dossiers pourront être complétés dès juillet 2024 avec l'ouverture de la plateforme de la FFBB.

En janvier, c'était le 12<sup>ème</sup> forum du mini basket à Phalempin : 46 participants au travers des différentes thématiques abordées.

La fête nationale du mini basket s'est déroulée dans chaque district et a réuni plus de 1 300 enfants. Merci aux clubs organisateurs : Armentières SO – Beuvrages ASM – Flers B – Loon-Plage et Cambrai B. Dommage que les récompenses qu'offre la FFBB pour cet évènement diminuent d'année en année. Surtout que cette année il s'agissait de la 30<sup>ème</sup> édition !

Citons également les interventions dans les écoles avec l'opération OBE avec Loric MINNE Faire le lien entre les clubs proches des écoles est important. Cette année, 30 classes ont participé à l'action.

Enfin les interventions en Accueil de Loisirs avec Loric MINNE et Flavie MANIA pour le micro basket sur chaque période de vacances scolaires.

Merci à Monique LEIGNEL, entourée de Véronique VERVAECK, Monique DENIS, Pierre NYS, Joel STAELENS, Mehdi BLIDI et Lionel HENNERON

La commission SUIVI SANITAIRE/MEDICAL n'est pas restée inactive : elle a pu se tourner vers d'autres projets, avec notre Médecin le Dr Pierre VIDAL, comme par exemple :

- Le basket à l'hôpital avec « premiers de cordée » et l'intervention des animateurs « Basket Santé »
- Le basket inclusif, qui permet d'intégrer à notre discipline nos jeunes en situation de handicap, en collaboration avec l'association « Les enfants de la balle »
- gérer quelques demandes de sous classement.

Pour la commission SALLES ET TERRAINS : au 4 Avril sur 302 salles enregistrées :

- 99 salles seront en défaut du PV de sécurité
- 113 salles seront en défaut du rapport d'essais en charge

Nous aurons encore 21 salles NON DESIGNABLES.

Il y a encore 92 salles NON CLASSEES pour lesquelles les visites et les classements devront se faire au plus vite.

Merci à Jean Michel pour le travail accompli.

La commission TECHNIQUE s'est étoffée cette saison avec l'arrivée d'un 2<sup>ème</sup> CTF en la personne de Nadège GUERIN. C'est ainsi que nos 2 CTF, Cédric DEPLANQUE et Nadège GUERIN, le tout sous l'œil attentif d'Elizabeth COESTIER, Marc LEFIEVRE, Cédric VANCOILLIE ont pu mettre ne place le PPF (plan de performance fédéral)

Reprenons quelques chiffres pour le bilan 2023/2024 :

Pour les U13 : 2 équipes masculines et féminines – 6 entraîneurs + nos 2 CTF – 23 regroupements – 2 stages – 1 TIC avec une 5<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> place pour les filles – une 5<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> place pour les garçons

Pour les U12 : 4 équipes masculines et féminines – 16 entraîneurs – 74 regroupements – 3 plateaux - 1 TIC

Des détections U12/U13 les mercredis dans les clubs (35 clubs)

Pour les U11 : 1 rassemblement le 8 mai lors de la journée Danièle Dewèvre à Beuvrages. Merci aux 2 clubs pour la très bonne organisation.

L'organisation du challenge Benjamins, qui n'a, malheureusement vu aucun jeune du département accéder à l'échelon national.

Merci à toute l'équipe des salariés Natacha, Flavie, Lionel, Loric, Nadège, Cédric et bien sûr Rachid pour leur sérieux dans leurs différentes missions en lien avec les différents responsables des commissions du CDNBB.

Merci aux élus du Comité du Nord pour leur engagement sans faille pour le basket, ce qui nous permet d'évoluer ensemble.

Mais aussi et surtout, à vous, les clubs, qui faites vivre notre département au profit de notre passion commune.

Enfin, je voulais avoir un petit mot particulier à Dorienne et Jean-Luc. C'est vrai que je ne les cite jamais dans mon discours mais une fois n'est pas coutume. Alors merci à vous pour votre dévouement pour le basket. Ce ne sont pas des postes faciles et pourtant vous les assumez avec passion et envie de transmettre. Alors merci pour votre patience, votre écoute. Ce fut un réel plaisir de travailler à vos côtés ces 4 années. Vous m'avez fait grandir.

Il me reste à vous souhaiter de bonnes vacances. »

Mme GRUSZCZYNSKI remercie Aurore et ajoute qu'elle sait que Aurore ne les abandonne pas mais elle tenait à lui offrir un cadeau car elle a été contente de travailler avec elle ainsi que Jean-Luc et les autres élus car Aurore a toujours été à l'écoute de tout le monde.

Toutes les commissions ne passent pas au pupitre, mais il y a 3 commissions qui viendront vous présenter des éléments pour la saison prochaine. Mme GRUSZCZYNSKI appelle Mrs RACHEM et DIAZ de la CDO pour qu'ils expliquent leur projet et faire le point.

« Bonjour à toutes et à tous,

2 informations importantes pour la saison prochaine pour les officiels, si vous mettez 2 arbitres en formation la saison prochaine, vous aurez un crédit, 1 va compter pour la saison prochaine et l'autre pour la saison d'après. Ce crédit est valable une seule année. Cela permet d'avoir une charte d'arbitrage et de ne pas être pénalisé financièrement.

Question de Mme LEFEBVRE de Petite Synthe BB :

« Ca ne démarre que l'année prochaine ? Donc le club qui a mis 3-4 arbitres en formation sur cette saison n'a pas de bonus ? »

M. RACHEM répond que non, il n'y a pas de bonus car c'est à partir de septembre. Il ajoute que c'est déjà une belle avancée suite aux demandes des clubs.

M RACHEM continue en précisant que « la 2<sup>ème</sup> chose importante concerne les écoles d'arbitrage. On vous invite à créer des écoles d'arbitrage, il y en a une trentaine qui a été créé cette saison. La saison prochaine, si vous avez une école d'arbitrage, sur les matches à désignation U11/U13, on pourra mettre un arbitre de votre école d'arbitrage avec un officiel désigné par le Comité du Nord. Cela fera un stagiaire et un officiel à la place d'avoir 2 arbitres officiels sur une rencontre de jeunes. Financièrement, tout le monde y gagne et vos arbitres vont pouvoir arbitrer tous les week-ends dans votre salle. »

Mme LEFEBVRE demande à M. RACHEM de rappeler l'âge limite pour postuler à l'école d'arbitrage et surtout pour la formation d'arbitre.

Pour la formation d'arbitre, il faut avoir 14 ans et 15 ans à l'examen E5, ça veut dire que s'ils ont 14 ans, ils peuvent arbitrer sans problème au niveau des écoles d'arbitrage par contre pour être officiel, il faut avoir 15 ans révolu. En dessous de 15 ans, ils ne peuvent pas arbitrer sur des championnats à désignation.

Question de Mme IMBRECHT du club de Hem SBB :

« Est-ce que le fait d'avoir une école d'arbitrage et ne pas envoyer d'arbitres si on n'a pas de candidats, ça compte dans la charte des arbitres pour la saison qui suit ? »

M. RACHEM répond que non malheureusement et qu'il faut absolument créer une école d'arbitrage et ensuite s'il y a la création d'une école d'arbitrage de niveau 2, ça permet d'avoir 10 arbitres qui ont passé l'épreuve E3/E4/E5 et au niveau de la charte d'arbitrage, ils comptent pour leur club. Il faut absolument une école d'arbitrage de niveau 2 pour que les arbitres puissent passer l'examen en fin de saison.

L'année prochaine les JNA se dérouleront à HEM.

M. RACHEM souhaite remercier André MACHU qui arrête les désignations dans le Maritime après plus de 15 ans. Il a également une pensée pour Pierrot qui nous a quittés.

M. DIAZ prend le relais pour remercier M. Rachid RABIAA qui les aide dans toutes les tâches et sur toutes les manifestations, le club de Beuvrages pour les inter-districts, le club de Cuincy pour les finales départementales sont également remerciés pour leurs accueils sur les manifestations.

Pour les écoles d'arbitrage, Bastien CARTIGNY en a la charge et les aide beaucoup, sans lui, ça n'aurait pas avancé aussi bien et aussi vite.

Un clip sur les écoles d'arbitrage est diffusé.

Il est procédé au vote en vue de l'approbation des rapports moraux :

Contre : 0 voix - Abstentions : 0 voix - Pour : 29 960

Les rapports moraux sont adoptés à l'unanimité.

Mme GRUSZCZYNSKI continue l'assemblée en ajoutant que la commission JEUNES a beaucoup travaillé toute la saison, elle laisse donc la parole à Monique LEIGNEL pour annoncer les labels fédéraux que les clubs ont obtenu. Autrefois c'était le certificat de qualité qui est remplacé aujourd'hui par le label fédéral 1 étoile. Certains clubs ont obtenu les labels 2 et 3 étoiles.

« Suite à l'étude des demandes de labellisation, l'école française de mini basket 1 étoile, les clubs de AB FLERSOIS, AB PECQUENCOURT, USAC SOMAIN MARCHIENNES BB, SC BOURBOURG, AL COUDEKERQUE BRANCHE, DUNKERQUE MBC, GRAVELINES BF, PETITE SYNTHÉ BB, BC ANNOEULLIN, COMINES LL, ASJ MARCQ EN BAROEUL, BAC MONS EN BAROEUL, JG TOURCOING, USM BEUVRAGES ont obtenu cette distinction pour cette saison ainsi que pour la saison prochaine. Soit 14 labellisations EFMB 1 étoile. Un kakémono « être parents de basketteurs » plus une bache label EFMB 1 étoile ont été remis. »

## **8 – SUITE DE REMISE DE RECOMPENSES :**

Mme GRUSZCZYNSKI continue les surprises avec des remises d'insignes.

Un insigne d'argent est remis à Mme Nadine LEFEBVRE et à M. Pierre VIDAL.

Un insigne d'or est remis au Président du District Cambrésis, Laurent LERICHE qui arrête sa carrière d'arbitre.

Des insignes argent et or sont remis à Nadège et Cédric VANCOILLIE. Pour Mme GRUSZCZYNSKI, il est important que le conjoint soit tolérant et accepte de laisser son mari ou sa femme s'occuper du basket.

## **9 - RESULTATS DES VOTES DU 1<sup>er</sup> TOUR :**

M. Cédric VANCOILLIE, président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, assisté de Mme DENIS Monique et M MARLIER Michel, annonce les résultats des votes :

Sont élus :

Au titre de médecin :

ELU : Pierre VIDAL avec 21697 voix

Au titre de la représentation féminine :

ELUE : Dorienne GRUSZCZYNSKI avec 21671 voix

ELUE : Aurore LEFEBVRE avec 20304 voix

ELUE : Véronique VERVAECK avec 19207 voix

ELUE : Monique LEIGNEL avec 18513 voix  
ELUE : Karine BOSSAERT avec 17868 voix  
ELUE : Elizabeth COESTIER-DASSONVILLE avec 17300 voix  
ELUE : Dominique BILOT avec 15078 voix  
ELUE : Séverine HART avec 14190 voix  
ELUE : Bénédicte BABY avec 13710 voix

Chez les hommes :

ELU : Maxime SOETAERT avec 21417 voix  
ELU : Jean-Luc DESRUMAUX avec 20823 voix  
ELU : Samuel BAYART avec 19673 voix  
ELU : Aïssa RACHEM avec 19216 voix  
ELU : Stéphane HERBAUT avec 19062 voix  
ELU : Jean-Michel BRANDT avec 18875 voix  
ELU : Jean-Philippe DIAZ avec 18412 voix  
ELU : Yannick DUFAY avec 17200 voix  
ELU : Cyril LONGELIN avec 16586 voix  
ELU : Alain CATTELLE avec 15286 voix  
ELU : Mehdi BLIDI avec 14937 voix  
ELU : Pierre NYS avec 14422 voix  
ELU : Joël STAELENS avec 14189 voix  
ELU : Daniel VANSTEENE avec 13557 voix  
ELU : Stéphane BELAEN avec 13531 voix  
ELU : Julien MONTMORENCY avec 13387 voix

Il y aura un deuxième tour car il reste 2 candidats à élire.

Rachid RABIAA annonce les chiffres :

NON ELU : BRIACHE Frédéric avec 12972 voix  
NON ELU : KALLAS Romain avec 12702 voix  
NON ELU : MANGOT Sébastien avec 12067 voix  
NON ELUE : LESPAGNOL Marilyne avec 11715 voix  
NON ELUE : LEZEUNE Sylvie avec 10493 voix  
NON ELU : LEFIEVRE Marc avec 10412 voix  
NON ELU : MATUSZEWSKI Jérôme avec 9682 voix  
NON ELU : GUIRO Oumar avec 8214 voix

### **10 - RESULTATS DES VOTES DU 2<sup>nd</sup> TOUR :**

Sont élues au deuxième tour :

ELUE : Sylvie LEZEUNE avec 8524 voix  
ELUE : Marilyne LESPAGNOL avec 8230 voix

Le comité directeur du Comité du Nord est bien représenté par 28 personnes, nous avons au minima nos 10 femmes et notre médecin.

Le nouveau comité directeur va bientôt se réunir, le doyen, Pierre Nys va s'occuper à l'intérieur pour élire le président ou la présidente, et Cédric VANCOILLIE annoncera la proposition du ou de la Présidente du futur comité directeur que vous devrez approuver.

Avant que les membres du comité ne s'éclipsent, il y a 2 commissions à écouter, Commission SOCIETE ET MIXITES avec Mehdi BLIDI pour le challenge fair-play et ensuite les SPORTIVES.

## **11 – LA SUITE DES COMMISSIONS :**

La commission SOCIETE ET MIXITES avec Mehdi BLIDI :

« Bonjour à tous,

Cette année, dans le cadre de la commission SOCIETE ET MIXITES nous avons mis en place un challenge. Je vous avais envoyé en début d'année un règlement suite à ce challenge, il n'y avait pas d'inscription pour les clubs, tous les clubs participaient d'office. Il prenait en compte, le nombre de licenciés du club, on retirait des points s'il y avait des fautes techniques et disqualifiantes sans rapport. Un club est éliminé lorsqu'il faisait l'objet d'un dossier de discipline. Il y a des points bonus pour les clubs ayant obtenu le label MAIF citoyen soit cette année soit les 2 années précédentes.

Le classement se faisait sur 3 catégories de club, les moins de 160 licenciés, les clubs de 161 à 250 licenciés puis les clubs de plus de 251 licenciés.

Pour le groupe 0 à 160 licenciés, on a eu un ex-aequo 3<sup>ème</sup> les clubs de DOUAI BF et AVELIN BCPAM, 2<sup>ème</sup> ESCAUDAIN BF et 1<sup>er</sup> BEUVRAGES ASM.

Pour les clubs de 161 à 250 licenciés, 3<sup>ème</sup> ORCHIES BC, 2<sup>ème</sup> BC CAPPELLE et 1<sup>er</sup> FLINES LEZ RACHES BC.

Et enfin, les clubs de plus de 251 licenciés, 3<sup>ème</sup> ESB VILLENEUVE D'ASCQ, 2<sup>ème</sup> TEMPLEUVE LP et 1<sup>er</sup> LOOS BC.

Les 10 clubs ont pu récupérer leur dotation. Félicitations à eux et l'année prochaine on pourra poursuivre ce challenge. »

Sont appelés Maxime SOETAERT, Samuel BAYART et Yannick DUFAY pour les commissions sportives :

« Bonjour à ceux que je n'ai pas encore vu,

Vous avez reçu les rapports moraux pour faire le bilan de la saison dernière. Je vais vous parler de la saison prochaine, vous avez reçu le calendrier général de la prochaine saison par mail, là-dessus on peut lire la phase de brassage. Je suis passé avec mes collègues dans les réunions générales de district sauf le Cambrésis, désolé. Pour expliquer, la phase de brassage existait déjà en U11 et en U13, elle est étendue aux U15, aux U17 masculins et aux U18 féminines. C'était déjà dans les clous de le faire en U15, entre deux, pendant la saison, la ligue régionale a décidé aussi de faire un brassage mais de l'étendre jusqu'au U17/U18. Après la réunion avec la ligue régionale, le plus simple était de faire la même chose au département parce qu'on va avoir des équipes qui descendront au mois d'octobre après le brassage régional, des équipes qui vont rejoindre le département. On ne peut pas dire s'il y en aura 2, 3, 6, 7, pour l'instant, on ne sait pas. On le saura fin octobre. On devra s'adapter, mais ces équipes-là, on ne peut pas les laisser de côté au mois de novembre et au mois de décembre donc le choix a été fait de faire la même chose sur les U17, U18.

Donc, pour tous, de U11 à U18, un brassage du mois de septembre au mois d'octobre, 5 journées en poule de 6 en matchs aller uniquement. Les sportives des 5 districts ont été informées aussi pour que la même chose soit faite dans tous les districts parce que la gestion des brassages U11, U13 et U15 se fera intégralement dans les districts. La gestion des brassages U17/U18 se fera au département, cela ne change pas.

Ensuite, la première phase, en novembre/décembre en poule de 4, matchs aller-retour.

Et ensuite, une deuxième phase à partir du mois de janvier en poule de 6, matchs aller-retour.

La saison qui se termine, on n'a pas pu faire de championnats départementaux en 1<sup>ère</sup> phase sur les U11/U13. La volonté est de le faire puisqu'on a des équipes qui vont descendre du brassage régional. Ce qui a été dit avec les sportives des 5 districts, c'est qu'à l'issue du brassage, les meilleurs de chaque district seront pris avec le nombre d'équipes qui descendent du brassage pour faire en 1<sup>ère</sup> phase, un championnat départemental. Les meilleurs de D4 de chaque district.

Du coup, une 1<sup>ère</sup> phase normalement en poule de 4, et une 2<sup>ème</sup> phase en poule de 6 où vont se greffer encore les meilleurs D4 de chaque district pour compléter le championnat départemental au mois de janvier. Voilà ce qui est prévu.

Ensuite, pour la 1<sup>ère</sup> saison au département, il y a eu une 3<sup>ème</sup> phase au mois de mai. Cette phase a été obligatoire pour tout le monde, on a écouté, entendu toutes les remarques qu'on a pu nous faire à ce sujet et notamment pendant les réunions générales des clubs des 5 districts. C'est un modèle qui plaît à pas mal de personnes mais qui met sous contrainte d'autres personnes. On en est bien conscients, donc nous allons conserver cette 3<sup>ème</sup> phase pour la saison prochaine sur engagement. On vous sollicitera fin mars, début avril certainement pour les clubs qui souhaitent participer à cette 3<sup>ème</sup> phase. Sous quel modèle ? on ne sait pas encore, on va y réfléchir parce qu'on a eu quelques soucis, notamment en U11 faire jouer les 5<sup>ème</sup> de l'autre poule, faire des longs

déplacements comme ça, ça n'a pas toujours été très bien accueilli, donc on va réfléchir au modèle qu'on peut apporter. On reviendra vers vous à ce sujet, comme ça les clubs pourront décider de s'engager ou pas. Les journées sont déjà inscrites au calendrier comme ça vous pouvez déjà vous projeter.

Dans les dispositions financières que vous avez reçues, il y a une petite modification sur les dérogations, celles de 40 jours et plus seront gratuites, entre 21 jours et 39 jours ce sera 12€, ça ne change pas, entre 10 et 20 jours ce sera 20€, entre 5 et 9 jours 40€ et la Pénalité Financière moins de 5 jours étaient à 120€, elle descend à 100€.

Soyez vigilants sur les types de licences, les options cochées notamment pour vos entraîneurs et beaucoup de pénalités malheureusement, souvent pour les mêmes motifs. Faites le point en début de saison, soyez certains que le surclassement soit bien mis. Faites également attention à vos nombres de mutés. Je rappelle que pour la catégorie la plus basse, vous pouvez jouer avec plus de mutés si vous en faites la demande avant, vous serez mis hors championnat en fin de saison et vous ne pourrez pas monter au championnat supérieur mais c'est une possibilité.

Et dernière chose que je voulais dire, c'est sur les homologations des matchs amicaux et des tournois. C'est sur le site du Comité du Nord. Vous devez déclarer vos matchs amicaux, ça ne coûte rien, ça ne prend même pas 5 minutes, s'il vous arrive un problème, vous risquez d'être embêté pour les assurances. Je rappelle aussi que les joueurs qui participent aux matchs amicaux doivent être licenciés. Et pour homologuer vos tournois, vous devez envoyer le règlement du tournoi. Sur le site ça va très vite. Essayer de faire ça, ce sera mieux pour tout le monde et pour les assurances.

Après le passage et les échanges qu'on a eu dans nos districts, ça a été très constructif et on essaiera de le perdurer dans le temps, c'est très sympa d'avoir un contact plus proche, en petit comité.

N'hésitez pas, on est toujours à disposition si vous avez des questions.

Je vous souhaite de bonnes vacances.»

Mme GRUSZCZYNSKI demande s'il y a des questions pour cette commission ou pour les autres commissions.

Intervention de Daniel VANSTEENE de AL Coudekerque-Branche :

« Je voulais revenir sur l'intervention de l'année dernière par rapport aux changements non autorisés en zone arrière de U11 à U15. J'avais d'ailleurs envoyé un message à la fédération qui avait l'air de dire qu'au niveau du département on pouvait changer ce point-là. J'ai vérifié que dans le règlement mini basket en U11 on est sensé jouer à 5 et je sais que dans certains départements ils jouent à 4. Donc on arrive bien à déroger.

Ce que je souhaitais simplement, c'est que le changement soit autorisé en zone arrière par le club qui a la remise en jeu. »

Mme GRUSZCZYNSKI réagit en disant que le comité n'a pas reçu de réponse officielle de la fédération suite au mail envoyé par M. CATTELLE. Ce sera à discuter pendant le comité directeur de septembre.

Il faut vérifier avant qu'ils soient autorisés à le faire. Il est demandé à M. CATTELLE de le vérifier.

M. RACHEM intervient en disant que pour la fédération il n'y aura pas de changement là-dessus, c'est acté.

M. VANSTEENE précise qu'il prend la parole pour les clubs mais qu'il est également entraîneur U15, et qu'il a vu cette situation pendant la saison, partagé avec d'autres entraîneurs de U15 et les OTM qui sont complètement perdus à savoir si on peut faire changement ou pas. Il ajoute que c'est très compliqué.

Une 2<sup>ème</sup> information est donnée, concernant les inscriptions, il a été découvert que les Pass'sports étaient délivrés fin mai, début juin, et plus au mois de septembre, ce qui permet de prendre les Pass'sport début juin ce qui est une bonne chose. Par contre pour pouvoir rentrer le code sur son compte asso, il faut être affilié et avoir déposé le certificat mais cela ne peut être fait qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Du coup, le certificat de cette année a été rentré et cela a fonctionné.

M. Rachid RABIAA intervient :

« Effectivement c'était l'astuce. Pour ceux qui l'avaient déjà saisi l'année dernière, normalement ça ne posait pas de problème. Sauf que, pensez à le changer rapidement parce que si vous n'avez pas mis le document 2024-2025, vous ne serez jamais payé, même si vous avez rentré 150 codes. Rien ne vous empêche de saisir les codes mais un moment donné si les documents ne sont pas à jour dans sur votre compte asso, vous ne recevrez pas de virement. »

Mme Corinne du club de Hem, a une question concernant le recyclage des entraîneurs diplômés.

« On reçoit, ici en fin de saison, des amendes car nos entraîneurs ne sont pas recyclés. Pour autant, on ne reçoit pas forcément la liste des dates disponibles pour ces recyclages. »

Mme GRUSZCZYNSKI met fin à l'intervention car c'est une question à poser à l'AG de la ligue sauf si M. LY SIN CHENG sait répondre.

M. LY SIN CHENG n'a pas de réponse précise, si ce n'est que c'est très compliqué depuis des années et ils ont commandé un nouveau logiciel qui va faciliter les inscriptions et les recyclages.

Les membres élus s'éclipsent afin d'élire le/la Président(e).

## **12 – ELECTION A LA PRESIDENCE DU COMITE DU NORD :**

La parole est laissée à Cédric VANCOILLIE pour dévoiler le résultat.

« A l'issue du comité directeur qui s'est réuni, le comité vous propose comme Présidente, Dorianne GRUSZCZYNSKI. »

Mme GRUSZCZYNSKI remercie les membres du comité directeur de leur confiance.

Il est demandé aux clubs présents de dire s'ils sont « pour », « contre » ou « s'ils s'abstiennent » pour la proposition de Mme GRUSZCZYNSKI comme présidente pour le mandat 2024/2028.

Résultats des votes :

L'assemblée générale a approuvé Mme GRUSZCZYNSKI comme Présidente du Comité du Nord

Mme GRUSZCZYNSKI prend la parole :

« Merci beaucoup, ça me touche. C'est avec vous que l'on continuera, c'est avec tout l'ensemble des clubs, avec les membres élus du comité que le basket du nord va pouvoir continuer à progresser »

Avant cela, Mme GRUSZCZYNSKI voudrait féliciter 4 clubs qui ont obtenu le label formateur :

CO TRITH, club formateur féminin 2 étoiles

BC ORCHIES et LILLE METROPOLE BASKET, clubs formateur masculin 3 étoiles

ESBVA club formateur féminin 3 étoiles

LA PATRIOTE TEMPLEUVE avec ses plus de 500 licenciés qui est le plus gros club du Nord et qui va fêter ses 120 ans, club formateur féminin 3 étoiles

La parole est laissée à M. WARTELE du club de La Patriote Templeuve :

« La Patriote en 3 points essentiels c'est 120 ans mais c'est aussi 547 licenciés, 6500 habitants, le taux de pénétration est de 8,50. Donc on est nombreux. On est anciens, on est nombreux et on fait de la compétition.

Depuis 10 ans, depuis qu'on a l'extension de salle, on a compté 25 titres de champion des Hauts-de-France, on est content à ce niveau-là.

Je voudrais faire un petit coucou à 3 clubs, le Stade Roubaisien qui est né en 1896, je pense que c'est l'un des plus anciens clubs du département sans doute. Un coucou à nos amis de PP Neuville-en-Ferrain né en 1908 et enfin coucou à la SM Tourcoing qui est un grand club, qui a été de nombreuses fois champions de France et qui sont nés en 1912.

La patriote c'est 1904, vous l'avez compris, 10 ans avant le 1<sup>er</sup> conflit mondial. Dans la patriote, si on fait un peu d'étymologie on retrouve le mot patrie, la terre de nos pères et dans l'engagement de la terre de nos pères. 10 ans avant le 1<sup>er</sup> conflit mondial dans les villes et villages de France, on formait des associations à la discipline militaire et à la force stratégique, et dans les statuts qui ont été déposés le 5 août 1904 on faisait déjà référence à 4 valeurs, l'ARTT : AMBITION, RESPECT, TRAVAIL, TOLERANCE.

Dans l'adjectif de la patrie et la patriote, ça veut dire j'aime la terre de nos pères et je le prouve et je le défends et c'est ce que l'on retrouve dans nos valeurs qu'on essaie de défendre aujourd'hui encore dans une société de plus en plus violente.

Pour notre anniversaire, 120 ans ça se fête, on va essayer de faire un gros week-end 6-7-8 septembre avec une exposition de photos, un vernissage sur l'histoire du pays, l'histoire de Templeuve et l'histoire de la patriote. Nos 1ères photos remontent à 1928, elles ont presque 100 ans.

Il y aura des discours de personnes qui parleront de la patriote. On va organiser des patronales, on va essayer de réunir les anciens joueurs, les anciens arbitres, ceux qui ont fait un petit peu l'histoire du club. On aura aussi des matchs de gala, un plateau de jeunes à peu près de 150 joueurs de moins de 11 ans et le 18 septembre un match de gala opposant l'ESBVA-LM aux FLAMMES CAROLO. Je voulais vous remercier, vous qui prenez des responsabilités dans vos clubs, faire tout ce que vous faites au long de la saison, d'encadrer les jeunes, de les faire rentrer dans une discipline, de les faire respecter un règlement, un horaire, un coach, l'arbitrage. »

La parole est donnée à Dominique BILOT pour la Commission SOCIETE ET MIXITES et pour le basket CITOYEN :

« Bonjour à toutes et à tous,

Je vais vous donner quelques informations sur le label FFBB citoyen, et notamment mettre à l'honneur les clubs de notre comité qui ont pu être labellisés MAIF cette saison. Je ne vais pas rentrer dans le détail, mais ce label, avec Nadine LEFEBVRE dans le cadre de la commission ligue, on essaye de faire un moment donné des webinaires pour informer les clubs sur la manière de pouvoir renseigner le dossier label. Ca peut paraître rébarbatif mais sur le label 1 étoile beaucoup de clubs pourraient y prétendre parce que sur les 5 thématiques qui sont concernées, on passe de la lutte contre la discrimination contre les incivilités et les violences, sur le basket laïque, éco-responsable. Je suis sûre que dans vos clubs vous avez forcément des actions qui rentrent dans ces critères là et qui pourrait vous permettre assez facilement d'avoir le label 1 étoile.

On renouvellera, en début de saison prochaine, les informations. On reste aussi disponible dans le cadre de la commission pour accompagner un club qui voudrait monter ce dossier.

Les remise de récompense se feront lors de l'AG de la ligue.

Ont été honorer

du label 1 étoile l'ASM BEUVRAGES

du label 2 étoiles la JF LAMBERSART

du label 3 étoiles SO ARMENTIERES et PETITE SYNTHE BB

On commence au Comité, mais aussi à l'échelle de la ligue, à avoir une petite communauté labellisée FFBB citoyen. C'est une avancée et on peut en être fiers et bravo aux clubs qui s'y sont investis.

On a parlé tout à l'heure des « enfants de la balle », on est totalement dans la thématique de la SOCIETE ET MIXITES. Margot DEBAISIEUX était présente avec son gros ballon violet pour informer de la démarche de cette association avec laquelle le Comité du Nord a conventionné depuis 1 an maintenant. On s'était donné l'objectif de 10 clubs qui sont lancés dans la démarche, on est arrivés à 8 clubs avec 25 enfants. Donc je voudrais féliciter SOLESMES BC, PROVILLE B, BONDUES ABC, MARCQ EN BAROEUL ASJ, LOMME BC, ESCAUDOEUVRES BC, SECLIN BC et STADE ROUBAISIEU qui sont aujourd'hui conventionnés avec « les enfants de la balle » pour permettre l'inclusion d'enfants porteurs de handicap dans une approche de participer au basket, si plus à la compétition, et surtout pouvoir avec d'autres enfants, vivre leur passion du basket accompagnés d'un AVS. Parce qu'un AVS, un accompagnateur est présent qui guide l'enfant, ce qui ne surcharge pas l'entraîneur dans sa pratique de l'entraînement et qui permet à l'enfant de s'intégrer. Il y a dans le cadre des « enfants de la balle » des enfants extraordinaires, et effectivement c'est une belle démarche, une démarche extraordinaire. Si on pouvait la diffuser dans notre comité, ce serait une belle action.

On n'a pas besoin d'avoir déjà un enfant extraordinaire dans son club, ça peut être juste une démarche projet, l'envie d'être dans cette ouverture et dans cette dynamique d'inclusion et « les enfants de la balle » font le reste pour vous orienter. »

### **13 – REMISE DES DERNIERS INSIGNES**

Maxime SOETAERT est appelé pour remettre l'insigne d'or à Francis LEBRUN président de l'ONNAING JA.

L'insigne d'argent est remis à Sébastien MANGOT et à Gilbert WEDLARSKI, qui l'aura en septembre lors de la RGC du Terrien.

Louis GODSENS reçoit l'insigne d'or.

Mme RACHEM, épouse d'Aïssa RACHEM recevra un insigne d'argent lors de la réunion générale des clubs de septembre.  
Est mis à l'honneur Matthieu ICHER de SOLESMES qui fait beaucoup de travail dans son club et qui en plus accompagne les équipes de France jeunes, les U16 féminines depuis 2 ans. Il n'est malheureusement pas là ce jour.  
Bernard VERKINDT recevra également un insigne en septembre car absent lors de cette AG en raison des finales de district terrien.

#### **14 - REMISE DES TROPHEES :**

M. SOETAERT :

« Depuis la saison dernière, les récompenses, les trophées des finales départementales sont remis directement sur le terrain aux équipes. On trouvait que c'était plus sympa que le moment soit partagé avec les joueurs et les joueuses directement plutôt que de remettre tous les trophées à l'assemblée générale à un représentant de club. Je pense que depuis l'année dernière c'est une réussite. Du coup, on a renouvelé cette saison. Je vais quand même dire le palmarès des finales départementales et à la fin on remettra le trophée aux 2 équipes championnes du Nord masculine et féminine qui sont les gagnants du championnat D1.

En U11 féminine, trophée Gilbert MAILLARD:

Finaliste : TEMPLEUVE LP

Vainqueur : LAMBERSART BLM

En U11 masculin, trophée Henri COESTIER:

Finaliste : LILLE METROPOLE BC

Vainqueur : ASC DENAIN VOLTAIRE

En U13 féminine, trophée Roger PHILIPPO:

Finaliste : GRAVELINES BF

Vainqueur : AB FLERSOIS

En U13 masculin, trophée Yann LAPIERRE:

Finaliste : STEENWERCK BC

Vainqueur : HEM SBB

En U15 féminine D2, trophée Pierre HALEUX:

Finaliste : STADE ROUBAISIEEN

Vainqueur : SECLIN BC

En U15 masculin D2, trophée Maurice DEMEULEMESTER:

Finaliste : HELLEMMES LILLE BFC

Vainqueur : BC PEVELE

En U15 féminine D1, trophée Daniel LABBE:

Finaliste : AULNOY VALENCIENNES S

Vainqueur : AB FLERSOIS

En U15 masculin D1, trophée Yohann SZOSTAK:

Finaliste : LAMBRES BC

Vainqueur : AULNOYE AS

En U17 masculin D3, trophée Léon DEVLOIES:

Finaliste : ANNOEULLIN BC

Vainqueur : ST AMAND PH

En U17 masculin D2, trophée André DESOMBRES:

Finaliste : BC TETEGHEM

Vainqueur : LILLE ASV

En U17 masculin D1, trophée Roger LEMAIRE:

Finaliste : CTC CAMBRESIS UNION BASKET

Vainqueur : LOON PLAGE AS

En U18 féminine D2, trophée René HOUDAER:

Finaliste : SM TOURCOING

Vainqueur : US TOURCOING FEMININ

En U18 féminine D1, trophée Gilberte DELCAMBRE:

Finaliste : DUNKERQUE MALO BC

Vainqueur : LAMBERSART BLM

En Sénior Fille D3, trophée Roselyne COQUEREL:

Finaliste : AULNOYE AS

Vainqueur : LOON PLAGE AS

En Sénior Fille D2, trophée Arlette ANACHE:

Finaliste : BEUVRAGES ASM

Vainqueur : RAISMES AS

En Sénior Masculin D3, trophée Francis BOULOGNE:

Finaliste : ASC DENAIN VOLTAIRE

Vainqueur : DUNKERQUE MALO BC

En Sénior Masculin D2, trophée Adrien CHERE:

Finaliste : OSTREVENT BEAAM

Vainqueur : LOUVROIL ASG

Pour les Sénior Féminines D1, trophée Didier HOCHARD, remis par Mme Véronique VERVAECK :

Finaliste : GRAVELINES BF

Vainqueur : US TOURCOING FEMININ

Pour les Sénior Masculins D1, trophée George LAGACHE, remis par M. Alain CATTELLE :

Finaliste : LILLE ASV

Vainqueur : HAULCHIN BCM

Félicitations à toutes les équipes qui ont participé aux finales départementales dans une ambiance vraiment très très sympathique.  
C'était super. »

## **14 – RAPPORT FINANCIER**

La parole est à M. DESRUMAUX qui rappelle aux clubs qui ont reçu les documents financiers à savoir :

Le compte de résultats, Le bilan définitif, Le budget prévisionnel 2024/2025, Les dispositions financières

Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 2 375 000 contre 2 097 000 pour les exercices précédents. Cette hausse marque le retour à la normale et une évolution positive du nombre de licenciés et des parts de licences.

Nous constatons plus 200 000 euros pour les licences et 80 000 euros pour la caisse d'arbitrage.

Le total des charges de l'exercice s'élève à 2 376 000 contre 2 038 000 pour l'exercice précédent. Cette hausse est en corrélation avec l'évolution positive des produits.

Nous constatons plus 160 000 euros pour les licences, plus 80 000 pour la caisse d'arbitrage et plus 60 000 pour les salaires.

Le résultat consolidé négatif de la saison s'élève à -1298 euros dont -5509 euros en provenance des Districts ce qui représente pour le comité seul un résultat positif de 4211 euros.

A noter que nous avons investi à hauteur de 120 000 euros avec la Ligue pour l'extension du garage et l'acquisition d'un terrain 3x3. Ces investissements seront repris en comptabilité sur 2024/2025, d'où la présence au bilan de cette saison d'une somme de 21 217 euros.

En ce qui concerne les tarifs des licences, malgré le résultat négatif annoncé, aucune augmentation sur le socle ou les extensions. La ligue ayant déjà relevé son socle de 1€50, il est préférable de ne rien changer pour ne pas alourdir la trésorerie des clubs. De ce fait, nous présenterons un prévisionnel négatif pour la saison prochaine tout en sachant que nous ferons au mieux pour limiter les dépenses et arriver à l'équilibre au 30 avril 2025.

Je remercie Rachid et Lionel pour leur aide précieuse. Le compte de résultats est annexé au présent Procès-Verbal.

Intervention de Mme Nadine LEFEBVRE du Petite Synthe DBB :

« Je voulais remercier l'effort du département pour la non augmentation du tarif des licences pour veiller à la trésorerie des clubs puisque vous le savez aussi, un poste qui a explosé, qui était en forte augmentation, c'est le poste de l'arbitrage puisque maintenant c'est obligatoirement 2 arbitres même chez les poussins. Le fait que vous n'augmentiez pas c'est un souffle pour nous et je voulais vous remercier. »

## **15 – RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

M. LAGACHE prend la parole :

« En exécution de notre mission, comme chaque année, qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association tels qu'ils vous ont été communiqués et tels qu'ils vous ont été présentés ce jour.

Et ainsi nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisamment appropriés pour fonder notre opinion.

Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance prévu par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession du Commissaire aux Comptes.

L'intégralité de notre rapport, qui n'est qu'un résumé aujourd'hui, sera disponible, si vous le souhaitez, au siège de l'association. »

Mme GRUSZCZYNSKI demande si les clubs donnent quitus au trésorier :

Il est procédé au vote :

**Contre : 0 voix - Abstentions : 0 voix - Pour : 29 960**  
**Quitus est donné au Trésorier Général, à l'unanimité.**

## **16 - BUDGET PREVISIONNEL 2024/2025**

M. DESRUMAUX dresse le budget prévisionnel qui a été envoyé aux clubs pour lecture (*voir annexe*).

Il est procédé au vote en vue de son adoption :

**Contre : 0 voix - Abstentions : 0 voix - Pour : 29 960**  
**Le Budget Prévisionnel est adopté à l'unanimité.**

La parole est donnée à M. LY SIN CHENG, Vice-Président de la Ligue Hauts de France :

« Bonjour à tous,

Tout d'abord je voudrais présenter les excuses de Paul Merliot qui est occupé ailleurs et ça m'arrange bien car j'aime bien venir chez vous. Je prends toujours plaisir à venir à votre assemblée générale, ça permet de revoir des gens, je vois le sourire d'une joueuse à qui j'ai mis une technique, la seule de sa carrière. De revoir des collègues arbitres, les présidents, c'est vraiment un plaisir de venir. Et je voulais aussi vous féliciter parce que vous êtes toujours le 1<sup>er</sup> département de France, ce qui n'est pas facile à maintenir.

Et dans les plaisirs aussi, il y a Paulette que je suis content de voir dans les circonstances actuelles.

Habituellement j'ai une petite note d'humour mais cette année c'est encore un petit peu compliqué, il y a eu la Chine qui a battu la France au basket, il y a eu le Covid qui a été ramené de la Chine, cette année je n'ai pas d'anecdotes.

Je demande toujours à passer en dernier parce que je pense que vous en avez un petit peu assez des discours donc le mien sera toujours très bref et je ne vous souhaite que des bonnes choses pour la saison prochaine. »

## **17 – DISCOURS DE CLOTURE**

« Je vous remercie encore une fois pour la confiance que vous m'accordez. Je voulais remercier le club de Wasquehal de nous avoir accueillis et de nous avoir prêté cette salle.

Je vous souhaite à tous et à toutes une bonne fin de saison.

Je rappelle pour les membres élus que nous avons une réunion de comité directeur ce dimanche 23 puisque le 22 c'est l'AG de la ligue et si on veut se mettre au travail rapidement ce sera ce dimanche au matin donc réservez votre date parce qu'on devra mettre en place le calendrier de la saison prochaine.

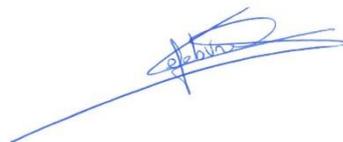
Je vous souhaite à tous et à toutes une bonne continuation et je vous invite au pot de l'amitié. »

Pour le C.D.N.B.B.,

La Présidente  
Dorienne GRUSZCZYNSKI



La Secrétaire Générale,  
Aurore LEFEBVRE



**Pièces Annexées au présent Procès-Verbal :**

- PV de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales,
- Procès-verbal de vérification du quorum de l'Assemblée Générale Ordinaire,
- Bilan financier de la saison 2023/20204,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Compte de résultats-Budget
- Prévisionnel pour la saison 2024/2025,
- Dispositions Financières 2024-2025
- Calendrier Général saison 2024-2025
- Récompenses Départementales et Fédérales 2023-2024



Secrétariat Général

**COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE BASKET BALL**

**Plus Haut, Plus Fort, Plus Sport !**

## **ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS**

**Le 15 juin 2024 à WASQUEHAL**

1 – nombre de clubs affiliés : 152

Nombre de clubs représentés : 123

2 – nombre total de voix : 29960 voix (quorum : 15068)

Nombre de voix représentées : 26485

123 clubs sur 152 possibles étant représentés, disposant de 26485 voix sur 29960 possibles, le quorum est atteint.

Conformément à l'article 16.8 des Statuts du Comité Départemental du Nord de Basket Ball, l'Assemblée Générale des Clubs peut valablement siéger.

Fait à WASQUEHAL, le 15 juin 2024

La secrétaire générale

Aurore LEFEBVRE

Copie : Archives

30 rue Albert Hermant  
CS 50 101 59 133 PHALEMPIN  
Tél. 03 20 16 93 70 puis 2  
Fax 0 320 581 323  
Nordbasketball.org  
cdnbb@wanadoo.fr



## Comité Départemental du Nord de Basket Ball

ESPACE BASKET  
30, rue Albert Hermant  
CS 50101 59133 – PHALEMPIN  
0 320 169 370 0 320 581 323

### Commission de Surveillance des Opérations Electorales

#### Procès-verbal de la réunion de Commission qui s'est tenue à Phalempin le 15 mai 2024.

La Commission s'est réunie aux fins d'étude de la validité des candidatures reçues dans le cadre de l'Assemblée Générale des Clubs du 15 juin 2024 pour l'élection statutaire des Membres du Comité Directeur du CDNBB, pour la période 2024 / 2028.

La Commission a siégé, à la demande de la Présidente du CDNBB, sous la présidence de M. Cédric VANCOILLIE, assisté de Mme DENIS Monique et de M. Michel MARLIER, tous trois n'étant pas candidats à ces élections.

#### **Elections au Comité Directeur : Article 10 des statuts du CDNBB**

- 1) Le Comité Départemental est administré par un Comité Directeur de vingt-huit (28) membres.
- 2) Il comprend nécessairement un médecin. Si aucun candidat ne présente cette qualité, le poste reste vacant et doit être mis à l'élection lors de l'Assemblée Générale suivante.
- 3) Il comprend au moins un nombre de femmes proportionnel au nombre de licenciées du Comité Départemental. Le nombre de femmes et d'hommes est déterminé par le pourcentage de licenciés de chaque sexe que compte le Comité. Les postes réservés aux femmes ou aux hommes ne peuvent être pourvus par des candidats de l'autre sexe même s'il n'y a pas assez de candidats. Les postes restent vacants et pourront être pourvus lors de la prochaine Assemblée Générale.
- 4) Le Comité Directeur ne peut comprendre plus de trois (3) élus appartenant à une même association sportive.
- 5) Enfin, Les candidats non élus suivant les critères spécifiques ci-dessus complètent le Comité Directeur par ordre d'arrivée dans les suffrages jusqu'à atteindre le nombre total de membres fixé dans les présents statuts et ce sans distinction de fonction, de genre ou d'âge.

La Commission constate que la Présidente du CDNBB a reçu 34 candidatures.

La date limite d'envoi des candidatures, par courrier recommandé avec AR, des candidatures était fixée au 14 mai 2024 minuit, cachet de la poste faisant foi.

De l'étude des candidatures, il ressort :

1 Mme BABY Bénédicte, licenciée sous le n° VT743732 depuis le 25/08/2023, âgée de 49 ans, licenciée au Wattrelos BC.

Candidature adressée par lettre recommandée le 13 mai 2024.

Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

2 M. BAYART Samuel, licencié sous le n° VT820136 depuis le 20/0/2023, âgé de 42 ans, licencié à l'ALS Willems.

Candidature adressée par lettre recommandée le 23 avril 2024.

Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

3 M. BELAEN Stéphane, licencié sous le n° VT775218 depuis le 03/07/2023, âgé de 47 ans, licencié au ARMENTIERES SO.

Candidature adressée par lettre recommandée le 12 mai 2024.

Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

4 Mme BILOT Dominique, licenciée sous le n° VT650373 depuis le 31/07/2023, âgée de 59 ans, licenciée au CDHA 59.

Candidature adressée par lettre recommandée le 12 mai 2024.

Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

5 M. BLIDI Mehdi, licencié sous le n° VT785703 depuis le 03/07/2023, âgé de 46 ans, licencié à CHERENG ABC.

Candidature adressée par lettre recommandée le 26 avril 2024.

Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

6 M. BRANDT Jean-Michel, licencié sous le n° VT590789 depuis le 15/08/2023, âgé de 64 ans, licencié au LILLE MBC.

Candidature adressée par lettre recommandée le 27 avril 2024.

Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

7 M. BRIACHE Frédéric, licencié sous le n° VT754109 depuis le 01/07/2023, âgé de 48 ans, licencié au BEUVRAGES ASM.

Candidature adressée par lettre recommandée le 14 mai 2024.

Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

8 Mme. BOSSAERT Karine, licenciée sous le n° VT751605 depuis le 12/09/2023, âgée de 49 ans, licenciée au PROVILLE Basket.  
Candidature adressée par lettre recommandée le 14 mai 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

9 M. CATELLE Alain, licencié sous le n° VT500055 depuis le 17/10/2023, âgé de 73 ans, licencié au CDHA 59.  
Candidature adressée par lettre recommandée le 13 mai 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

10 Mme COESTIER Elizabeth, licenciée sous le n° VT530006 depuis le 01/07/2023, âgée de 70 ans, licenciée à ST AMAND PH.  
Candidature adressée par lettre recommandée le 24 avril 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

11 M. DESRUMAUX Jean-Luc, licencié sous le n° VT550105 depuis le 23/08/2023, âgé de 68 ans, licencié à J Wambrechies.  
Candidature adressée par lettre recommandée le 25 avril 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

12 M. DIAZ Jean-Philippe, licencié sous le n° VT764833 depuis le 27/07/2023, âgé de 48 ans, licencié à CROIX O.  
Candidature adressée par lettre recommandée le 6 mai 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

13 M. DUFAY Yannick, licencié sous le n° VT736242 depuis le 03/07/2023, âgé de 50 ans, licencié à CHERENG ABC.  
Candidature adressée par lettre recommandée le 25 avril 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

14 Mme GRUSZCZYNSKI Dorienne, licenciée sous le n° VT600887 depuis le 01/07/2023, âgée de 64 ans, licenciée à CDHA 59  
Candidature adressée par lettre recommandée le 26 avril 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

15 M. GUIRO Oumar, licencié sous le n° VT012727 depuis le 01/07/2023, âgé de 23 ans, licencié à J WAMBRECHIES  
Candidature adressée par lettre recommandée le 02 mai 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 6 des Statuts. Candidature recevable.

16 Mme HART Séverine, licenciée sous le n° VT775340 depuis le 05/07/2023, âgée de 47 ans, licenciée à LP TEMPLEUVE.  
Candidature adressée par lettre recommandée le 02 mai 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

17 M. HERBAUT Stéphane, licencié sous le n° VT764358 depuis le 23/08/2023, âgé de 47 ans, licencié à Ronchin BC.  
Candidature adressée par lettre recommandée le 26 avril 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

18 M. KALLAS Romain, licencié sous le n° VT939793 depuis le 01/07/2023, âgé de 30 ans, licencié à MOUVAUX ABC.  
Candidature adressée par lettre recommandée le 14 mai 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable

19 Mme LEFEBVRE Aurore, licenciée sous le n° VT844183 depuis le 08/07/2023, âgée de 40 ans, licenciée à Petite-Synthe  
Dunkerque BB.  
Candidature adressée par lettre recommandée le 17 27 avril 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

20 M. LEFIEVRE Marc, licencié sous le n° VT500008 depuis le 19/07/2023, âgé de 74 ans, licencié à ASC Denain V PH.  
Candidature adressée par lettre recommandée le 27 avril 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

21 Mme LEIGNEL Monique, licenciée sous le n° VT500282 depuis le 03/07/2023, âgée de 74 ans, licenciée à LAMBERSART BLM.  
Candidature adressée par lettre recommandée le 03/05/2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

22 Mme LESPAGNOL Marilyne, licenciée sous le n° VT760606 depuis le 15/07/2023, âgée de 48 ans, licenciée à OSTRICOURT ABC  
Candidature adressée par lettre recommandée le 26 avril 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

23 Mme LEZEUNE Sylvie, licenciée sous le n° VT713298 depuis le 01/07/2023, âgée de 52 ans, licenciée à ASC DENAIN V PH  
Candidature adressée par lettre recommandée le 29 avril 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

24 M. LONGELIN Cyril, licencié sous le n° VT976921 depuis le 05/07/2023, âgé de 27 ans, licencié à J Wambrechies.  
Candidature adressée par lettre recommandée le 13 mai 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

25 M. MANGOT Sébastien, licencié sous le n° VT783762 depuis le 11/07/2023, âgé de 45 ans, licencié à SOLESMES BC.  
Candidature adressée par lettre recommandée le 12 mai 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

26 M. MATUSZEWSKI Jérôme, licencié sous le n° VT744747 depuis le 05/09/2023, âgé de 50 ans, licencié à USAC SOMAIN MBB.  
Candidature adressée par lettre recommandée le 25 Avril 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

27 M. MONTMORENCY Julien, licencié sous le n° VT005526 depuis le 03/07/2023, âgé de 23 ans, licencié à CHERENG ABC.  
Candidature adressée par lettre recommandée le 23 Avril 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

28 M. NYS Pierre, licencié sous le n° VT470045 depuis le 01/07/2024, âgé de 77 ans, licencié à Croix O.  
Candidature adressée par lettre recommandée le 30 avril 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

29 M. RACHEM Aïssa, licencié sous le n° VT630596 depuis le 02/08/2023, âgé de 63 ans, licencié à Croix O.  
Candidature adressée par lettre recommandée le 7 mai 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

30 M. SOETAERT Maxime, licencié sous le n° VT902617 depuis le 13/08/2024, âgé de 34 ans, licencié à CSP Toufflers.  
Candidature adressée par lettre recommandée le 18 avril 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 6 des Statuts. Candidature recevable.

31 M. STAELENS Joël, licencié sous le n° VT570004 depuis le 31/07/2023, âgé de 67 ans, licencié à CDHA 59.  
Candidature adressée par lettre recommandée le 26 avril 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

32 M. VANSTEENE Daniel, licencié sous le n° VT610069 depuis le 01/07/2023, âgé de 63 ans, licencié à COUDEKERQUE BRANCHE AL.  
Candidature adressée par lettre recommandée le 15 avril 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

33 Mme VERVAECK Véronique, licenciée sous le n° VT612331 depuis le 01/09/2024, âgée de 63 ans, licenciée à PROVIN BC.  
Candidature adressée par lettre recommandée le 18 avril 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

34 M. VIDAL Pierre, candidat licencié sous le n° VT631298 depuis le 31/07/2023, âgé de 61 ans, licencié au CDHA 59.  
M. Pierre VIDAL a mentionné sa candidature au titre de Médecin.  
Candidature adressée par lettre recommandée le 17 avril 2024.  
Aucune incompatibilité constatée au titre de l'article 10 des Statuts. Candidature recevable.

En conséquence de ce qui précède, la Commission déclare ce jour recevable la candidature des personnes suivantes :

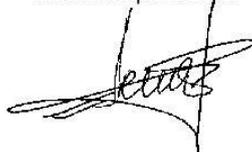
1	BABY Bénédicte	2	BAYART Samuel	3	BELAEN Stéphane	4	BILOT Dominique
5	BLIDI Mehdi	6	BRANDT Jean-Michel	7	BRIACHE Frédéric	8	BOSSAERT Karine
9	CATTELLE Alain	10	COESTIER Elizabeth	11	DESRUMAUX Jean-Luc	12	DIAZ Jean-Philippe
13	DUFAY Yannick	14	GRUSZCZYNSKI D	15	GUIRO Oumar	16	HART Séverine
17	HERBAUT Stéphane	18	KALLAS Romain	19	LEFEBVRE Aurore	20	LEFIEVRE Marc
21	LEIGNEL Monique	22	LESPAGNOL Marilyne	23	LEZEUNE Sylvie	24	LONGELIN Cyril
25	MANGOT Sébastien	26	MATUSZEWSKI Jérôme	27	MONTMORENCY Julien	28	NYS Pierre
29	RACHEM Aïssa	30	SOETAERT Maxime	31	STAELENS Joël	32	VANSTEENE Daniel
33	VERVAECK Véronique	34	VIDAL Pierre				

Fait à Phalempin, le 16 mai 2024.

M. Cédric VANCOILLIE



Mme Monique DENIS



M. Michel MARLIER



# COMPTE DE RESULTAT

FFBB - CD NORD

Etats de synthèse au 30/04/2024

	du 01/05/23 au 30/04/24	Pourcentage
<b>PRODUITS</b>		
Production vendue	2 275 881,59	100,00
Subventions d'exploitation	49 138,33	2,16
Autres produits	27 696,29	1,22
<b>Total</b>	<b>2 352 716,21</b>	<b>103,38</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>		
Achats de marchandises	77 739,93	3,42
Variation de stock (m/ses)	-221,48	-0,01
Autres achats & charges externes	1 942 123,34	85,33
<b>Total</b>	<b>2 019 641,79</b>	<b>88,74</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>333 074,42</b>	<b>14,63</b>
<b>CHARGES</b>		
Impôts, taxes et vers. assim.	7 571,40	0,33
Salaires et Traitements	178 699,79	7,85
Charges sociales	119 162,74	5,24
Amortissements et provisions	48 579,16	2,13
Autres charges	845,39	0,04
<b>Total</b>	<b>354 858,48</b>	<b>15,59</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-21 784,06</b>	<b>-0,96</b>
Produits financiers	10 478,16	0,46
<b>Résultat financier</b>	<b>10 478,16</b>	<b>0,46</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-11 305,90</b>	<b>-0,50</b>
Produits exceptionnels	11 867,88	0,52
Charges exceptionnelles	1 860,73	0,08
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>10 007,15</b>	<b>0,44</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-1 298,75</b>	<b>-0,06</b>

51

Page n°1  
FFBB - CD NORD

# DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

FFBB - CD NORD

Etats de synthèse au 30/04/2024

	du 01/05/23 au 30/04/24	Pourcentage
<b>PRODUITS</b>		
- 70300006 Caisse Arbitrage	598 115,84	26,28
- 70600000 Prestations de services	2 399,56	0,11
- 70600001 Affiliations	33 526,20	1,47
- 70600002 Frais de gestion	56 944,00	2,50
- 70611000 Licences	1 435 772,00	63,09
- 70621000 Engagement championnat	76 696,50	3,37
- 70628001 Amendes sportives	23 143,15	1,02
- 70628002 Amendes disciplines	20 120,00	0,88
- 70628003 Dérogations	15 956,00	0,70
- 70628004 Arbitrage	7,54	
- 70628005 Tournoi Délégué	160,00	0,01
- 70630000 Partenariat	700,00	0,03
- 70840000 MISE A DISPOSITION	12 340,80	0,54
<b>Production vendue</b>	<b>2 275 881,59</b>	<b>100,00</b>
- 74000000 Subventions Conseil Departemental	32 605,00	1,43
- 74000001 Subventions CNDS	16 533,33	0,73
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>49 138,33</b>	<b>2,16</b>
- 75801000 Aides fédérales	26 805,55	1,18
- 75801001 Charte officiel	126,30	0,01
- 79100000 Transfert de charges d'exploitation	764,44	0,03
<b>Autres produits</b>	<b>27 696,29</b>	<b>1,22</b>
<b>Total</b>	<b><u>2 352 716,21</u></b>	<b><u>103,38</u></b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>		
- 60750000 Médailles et trophées - Récompense	77 739,93	3,42
<b>Achats de marchandises</b>	<b>77 739,93</b>	<b>3,42</b>
- 60370000 Variation de stock	-221,48	-0,01
<b>Variation de stock (m/ses)</b>	<b>-221,48</b>	<b>-0,01</b>
- 60611000 Eau	193,50	0,01
- 60612000 Electricité	3 548,68	0,16
- 60630000 Fournitures d'entret et petit équip	4 223,64	0,19
- 60640000 Fournitures administratives	3 783,89	0,17
- 60660000 Equipement sportif equipes	16 749,81	0,74
- 60660001 AIDE CLUBS MATERIEL	-1 321,58	-0,06
- 60680000 Autres matières et fournitures	4 787,01	0,21
- 61100000 Reversé FFBB Licences	989 631,93	43,48
- 61100001 Reversé FFBB Mutations et T	79 723,00	3,50
- 61100002 Reversé FFBB Affiliations	30 530,40	1,34
- 61100007 Caisse Arbitrage	596 769,92	26,22
- 61320000 Locations immobilières	3 354,75	0,15
- 61350000 Locations diverses	1 952,43	0,09
- 61350100 Locations photocopieurs	7 432,31	0,33
- 61350200 Locations mat affranchir	751,54	0,03
- 61350300 BAIL SIEMENS	3 130,46	0,14

# DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

FFBB - CD NORD

Etats de synthèse au 30/04/2024

	du 01/05/23 au 30/04/24	Pourcentage
- 61510000 Entretien et réparations	3 828,27	0,17
- 61520000 Entretien et réparati° / biens immo	2 838,53	0,12
- 61550000 Entretien sur biens mobiliers	1 920,56	0,08
- 61560000 Entretien et réparations	6 685,61	0,29
- 61620000 Assurance Incendie Accidents, Risqu	2 850,47	0,13
- 61810000 Documentation générale	2 648,66	0,12
- 61850000 Frais d'organisation	60 468,46	2,66
- 62100000 Personnel extérieur à l'association	48,28	
- 62140000 PERSONNEL PRETE	13 646,04	0,60
- 62210000 Frais gestion fiche restaurant	1 557,66	0,07
- 62260000 Honoraires	2 800,00	0,12
- 62261000 Honoraires GEPSAL	1 343,99	0,06
- 62380000 Dons	391,14	0,02
- 62441000 Déplacement La Poste	1 683,00	0,07
- 62510000 Voyages et déplacements	43 563,61	1,91
- 62510001 Frais ag fbb	7 417,71	0,33
- 62530000 Hébergement stage	7 015,87	0,31
- 62530001 Crédit formation	4 160,00	0,18
- 62570000 Réceptions	21 526,21	0,95
- 62610000 Frais de télécommunication	5 335,41	0,23
- 62630000 Affranchissements	2 921,25	0,13
- 62700000 Services bancaires et assimilés	1 730,92	0,08
- 62810000 Cotisations (Activité économique)	500,00	0,02
<b>Autres achats &amp; charges externes</b>	<b>1 942 123,34</b>	<b>85,33</b>
<b>Total</b>	<b>2 019 641,79</b>	<b>88,74</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>333 074,42</b>	<b>14,63</b>
<b>CHARGES</b>		
- 63330000 Partic° formati° profess continue	2 804,90	0,12
- 63512000 Taxes foncières	4 766,50	0,21
<b>Impôts, taxes et vers. assim.</b>	<b>7 571,40</b>	<b>0,33</b>
- 64110000 Salaires, appointements	173 877,50	7,64
- 64120000 Provision / Congés Payés	4 822,29	0,21
<b>Salaires et Traitements</b>	<b>178 699,79</b>	<b>7,85</b>
- 64510000 Cotisations à l'URSSAF	71 258,00	3,13
- 64530000 Caisses de retraite et de prévoyanc	18 564,06	0,82
- 64580000 Cotisations autres org sociaux	11 806,65	0,52
- 64750000 Médecine de travail, pharmacie	954,30	0,04
- 64810000 Tickets restaurant	13 684,00	0,60
- 64880000 Stage personnel	1 329,49	0,06
- 64880001 Chq cadeau Noel salarié	1 566,24	0,07
<b>Charges sociales</b>	<b>119 162,74</b>	<b>5,24</b>
- 68110000 Dotations / amortissements des immo	48 579,16	2,13
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>48 579,16</b>	<b>2,13</b>
- 65440000 Créances des exercices antérieurs	845,39	0,04

**Etienne LAGACHE**  
**Commissaire aux comptes**  
*Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France*  
*16 rue Pierre Loti 59290 WASQUEHAL*

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR** **LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 30/04/2024**

A l'assemblée générale de l'association **COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE BASKET-BALL**

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> mai 2023 à la date d'émission de notre rapport.

1  
EL

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'association n'a pas indiqué dans son annexe de valorisation des indemnités de fins de carrière et n'a pas non plus quantifiés les contributions volontaires en nature, notamment les dons en nature considérant notamment qu'elle ne dispose pas de bénévoles propres mais que ceux-ci sont acteurs au profit des clubs. Cette carence ne remet pas en cause l'expression de l'opinion.

C'est également le cas pour les procédures de contrôle interne concourant à l'élaboration des comptes qui bien qu'existantes, ne sont pas formalisées par écrit et reposent uniquement sur quelques personnes clés de l'association. Leur mise en application est à parfaire afin de diminuer le risque de fraude.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Vous êtes tenu de réaliser vos comptes annuels selon l'application des normes de l'ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018. Nous constatons que votre compte de résultat n'est pas conforme à ces normes.

### **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

L'association a reçu au titre de cet exercice la somme de 49 138 € au titre de subventions publiques de fonctionnement et 12 971 € au titre de subventions publiques d'investissements. Elle a également reçu 26 806 euros d'aides fédérales.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait sur quatre pages,  
Fait à 59-WASQUEHAL, le 30 mai 2024.

Etienne LAGACHE  
Commissaire aux comptes,



## Bilan actif

FFBB - CD NORD

Etats de synthèse au 30/04/2024

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 30/04/24
<b>ACTIF</b>			
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains	13 887,67		13 887,67
Constructions	833 657,23	311 476,57	522 180,66
Installations techniques, matériel et outillage	25 907,59	19 741,88	6 165,71
Autres immobilisations corporelles	150 623,56	100 645,88	49 977,68
Immob. en cours / Avances et acomptes	21 217,63		21 217,63
<b>Immobilisations financières</b>			
TIAP & autres titres immobilisés	56 748,00		56 748,00
Prêts	84 000,00		84 000,00
Autres immobilisations financières	613,50		613,50
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 186 655,18</b>	<b>431 864,33</b>	<b>754 790,85</b>
<b>Stocks</b>			
Marchandises	4 680,30		4 680,30
<b>Créances</b>			
Usagers et comptes rattachés	54 629,38		54 629,38
Autres créances	31 200,00		31 200,00
<b>Divers</b>			
Valeurs mobilières de placement	850 000,00		850 000,00
Disponibilités	469 654,54		469 654,54
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 410 164,22</b>		<b>1 410 164,22</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 596 819,40</b>	<b>431 864,33</b>	<b>2 164 955,07</b>

☑

# Bilan passif

FFBB - CD NORD

Etats de synthèse au 30/04/2024

	Net au 30/04/24
<b>PASSIF</b>	
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 650 040,54
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-1 298,75</b>
Subventions d'investissement	12 970,54
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>1 661 712,33</b>
Fonds associatifs avec droit de reprise	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
<b>FONDS DEDIES</b>	
Emprunts obligataires convertibles	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
Dettes fiscales et sociales	39 456,90
Autres dettes	296 119,17
Produits constatés d'avance	167 666,67
<b>DETTES</b>	<b>503 242,74</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 164 955,07</b>

**Association COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE  
BASKET BALL  
30 rue Albert Herman  
59133 PHALEMPIN**

**ANNEXE**

**Description de l'activité**

**Objet Social, nature et périmètre des activités réalisées, moyen mis en œuvre :**

Le comité du nord de basket ball assure la gestion du basket ball sur le Territoire départemental.

Il a plus particulièrement pour objet :

- d'organiser, de développer et de contrôler l'enseignement et la pratique du basket ball, sous toutes ses formes dans le Territoire ;
- de délivrer les titres départementaux et procéder aux sélections départementales ;
- de procéder à la délivrance des licences dans le Territoire ;
- de mettre en œuvre le projet de formation fédéral ;
- d'entretenir toutes relations utiles avec la FFBB, les autres Ligues, les Districts, les groupements qui sont ou seront affiliés à la FFBB, les pouvoirs publics et le mouvement sportif.
- de défendre les intérêts moraux et matériels du basket ball dans le Territoire ;
- et plus généralement, de prendre toute participation conforme à son objet statutaire.

Le comité exerce son activité par tous moyens de nature à lui permettre de développer la pratique de basket ball et d'encourager les clubs qui y contribuent, notamment par l'organisation d'épreuves dont elle fixe les modalités et les règlements.

Le comité, en tant qu'organe déconcentré de la FFBB chargé d'une mission de service public déléguée par l'Etat, défend les valeurs fondamentales de la République française.

**Exercice du 01/05/2023 au 30/04/2024**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 164 955 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits d'exploitation est de 2 352 716 Euros et dégageant une perte de 1 299 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/05/2023 au 30/04/2024. Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

21

Les championnats départementaux se sont déroulés correctement durant toute la saison.

Deux nouveaux salariés ont été embauchés durant l'exercice.

### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 531-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018- 06 et ANC 2019-04 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES**

Fonds dédiés au 30/04/2023	0 €
Consommation de l'année	0 €
Report de l'année	0 €
Fonds dédiés au 30/04/2024	0 €

### **EVALUATION DES ENGAGEMENTS DE FIN DE CARRIERE**

L'association n'a pas pu procéder à cette évaluation.

### **DETAIL DES IMMOBILISATIONS**

Le tableau ci-dessous présente le détail des immobilisations corporelles à la fin de l'exercice :

Immobilisations	Valeur d'origine
Terrain du siège	13 888 €
Bâtiment siège (dt en-cours)	820 270 €
Installations générales	13 387 €
Matériel et outillage	25 908 €
Matériel de transport	61 817 €
Matériel bureau et informatique	34 104 €
Matériel en commun avec la ligue	45 574 €
Mobilier	9 128 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 024 076 €</b>

## EVALUATION DES AMORTISSEMENTS

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

3  
FL

## **ENGAGEMENT FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

### Locations financières

Nature	Telephonie Siemens (50% total payé car commun avec la ligue) 07/2020	Photocopieur Xerox 07/2021	Défibrillateur (50% total payé car commun avec la ligue)
Valeur totale de la location	-	-	-
Redevances payées			
- cumuls exercices antérieurs	9 639.45 €	12 000 €	3 265.20 €
- exercice	3 130.46 €	6 000 €	994.80 €
Redevances restant à payer			
- à un an au plus	3 130.46 €	6 000 €	541.80 €
- entre 1 et 5 ans	0	6 000 €	0
- à plus de 5 ans	0	0	0

## **CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**

L'association estime que les contributions volontaires dont elle bénéficie ne sont pas significatives car les bénévoles œuvrent majoritairement pour les clubs et non directement pour le comité.

## **SUBVENTIONS RECUES**

### Fédération française de Basket-Ball

26 806 euros de subventions sans droit de reprise

### ANS

16 533 euros de subventions de fonctionnement

### Conseil Départemental

32 605 euros de subventions de fonctionnement pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril 2024. Ce montant peut varier fortement d'une année à l'autre en fonction de la date d'octroi de la subvention de l'année. En effet, le conseil départemental résonne par année civile. Par conséquent, si la décision de l'année survient après le 30 avril, aucun produit n'est constaté dans le dit exercice.

**Etienne LAGACHE**  
**Commissaire aux comptes**

*Membre de la Compagnie Régionale Des Hauts-de-France*  
16 Rue Pierre Loti  
59290 WASQUEHAL  
Tél. : 03 20 05 89 00

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DE L'ASSOCIATION  
COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE BASKET-BALL  
EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2024**

A l'assemblée générale de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatifs à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Wasquehal, le 30 mai 2024.

Etienne LAGACHE,  
Commissaire aux comptes,





# CHARGES PREVISIONNELLES 2024/2025

N° Compta Générale	Libellé	PREVISIONNEL
	<b>ACHATS</b>	
	<b>FOURNITURES D UTILITES</b>	
60611000	Electricité	4 000,00 €
60612000	Eau	350,00 €
60630000	Fournitures d'entretien	4 000,00 €
	<b>FOURNITURES ADMINISTRATIVES</b>	
60640000	Papier enveloppes ....etc...	4 000,00 €
60680000	consommables et petits matériels informatiques	1 500,00 €
	<b>MEDAILLES ET TROPHEES RECOMPENSES</b>	
60750000	Médailles et trophées	50 000,00 €
	<b>EQUIPEMENT PETIT MATERIEL SPORTIF</b>	
60660000	Equipements sportifs	10 000,00 €
	<b>TOTAL RUBRIQUE</b>	<b>73 850,00 €</b>
	<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	
	<b>LOCATIONS</b>	
61350100	Locations photocopieurs	7 500,00 €
61350200	Locations machine à affranchir et telephone	4 000,00 €
61320000	Location de salles	4 000,00 €
	<b>ENTRETIEN ET REPARATIONS</b>	
61510000	Entretien sur biens mobiliers	3 000,00 €
61510000	Entretien sur biens immobiliers	3 000,00 €
61520000	Maintenance Incendie	500,00 €
61520000	espaces verts	1 500,00 €
	<b>ASSURANCES</b>	
61620000	Assurance incendie accidents risques divers	2 800,00 €
	<b>DOCUMENTATION</b>	
61810000	Documentation générale	3 000,00 €
	<b>TOTAL RUBRIQUE</b>	<b>29 300,00 €</b>
	<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	
	<b>HONORAIRE</b>	
62260000	honoraire avocat/ commissaire aux comptes	2 800,00 €
	<b>CADEAUX DONS</b>	
62380000	dons, cadeaux	550,00 €
	<b>DEPLACEMENT</b>	
62441000	Deplacement La Poste	4 000,00 €
		2 000,00 €

62510002	Déplacement membres et commissions	25 000,00 €
62510003	Depl selection encadrement personnel	19 000,00 €
62510000	ag fbb	2 000,00 €
62510000	Essence et péage véhicule service	2 500,00 €
	<b>RECEPTIONS</b>	
62570000	Réceptions	20 000,00 €
	<b>FRAIS DE COMMUNICATION</b>	
62630000	Affranchissements	3 500,00 €
62640000	Téléphone	5 000,00 €
	<b>COTISATIONS</b>	
62810000	Cotisation CDOS	500,00 €
62810000	Cotisations diverses	- €
	<b>FRAIS DIVERS</b>	
62261000	gepsal	1 800,00 €
62700000	Frais et services bancaires	2 000,00 €
	<b>TOTAL RUBRIQUE</b>	<b>90 650,00 €</b>
	<b>IMPOTS ET TAXES</b>	
63110000	Taxe sur les salaires	- €
63330000	Taxe formation continue au personnel afdas	2 800,00 €
63512000	Taxe foncière	5 000,00 €
63580000	Divers	1 000,00 €
	<b>TOTAL RUBRIQUE</b>	<b>8 800,00 €</b>
	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	
64110000	Rémunération du Personnel	180 000,00 €
64510000	URSSAF	75 000,00 €
64530000	Retraite et prévoyance	20 000,00 €
64750000	Médecine du travail Pharmacie	1 000,00 €
64810000	Tickets restaurant	13 100,00 €
64580000	Cotisations autres org sociaux	3 500,00 €
	<b>TOTAL RUBRIQUE</b>	<b>292 600,00 €</b>
	<b>REVERSEMENTS &amp; AIDES DIVERSES</b>	
61100000	FFBB LIGUE licences	995 000,00 €
61100001	FFBB LIGUE mutations	75 000,00 €
61100002	FFBB LIGUE affiliations	30 000,00 €
61100007	Caisse arbitrage	600 000,00 €
	<b>TOTAL RUBRIQUE</b>	<b>1 700 000,00 €</b>
	<b>ORGANISATION D'EVENEMENTS</b>	
61850000	manifestations ( 5x5,inter district, finales.....)	10 000,00 €
6185000	manifestations (3x3 )	6 000,00 €
62530000	formation( animateurs initiateurs stages arbitres )	10 000,00 €
61850000	Frais arbitrage	2 000,00 €
62530000	hébergement repas sélection	10 000,00 €
62530001	Crédit Formation	4 000,00 €
	<b>TOTAL RUBRIQUE</b>	<b>42 000,00 €</b>
	<b>CHARGES DIVERSES</b>	
67800000	Charges diverses	- €

<b>TOTAL RUBRIQUE</b>		- €
<b>PERTES SUR CREANCES</b>		
65440000	Pertes sur créances irrécouvrables	- €
<b>TOTAL RUBRIQUE</b>		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
66110000	Intérêts d'emprunts	- €
<b>TOTAL RUBRIQUE</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
67200000	Charges sur exercice antérieur	- €
67500000	Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	- €
67800000	Charges exceptionnelles diverses	
<b>TOTAL RUBRIQUE</b>		
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>		
68110000	Dotations aux amortissements	50 000,00 €
<b>TOTAL RUBRIQUE</b>		<b>50 000,00 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>2 287 200,00 €</b>



# PRODUITS PREVISIONNELS 2024/2025

N° Compta Générale	Libellé	PREVISIONNEL
<b>AFFILIATIONS</b>		
70600001	affiliations	31 000,00 €
70600002	frais de gestion	56 000,00 €
<b>TOTAL RUBRIQUE</b>		<b>87 000,00 €</b>
<b>LICENCES - MUTATIONS - LICENCE T</b>		
70611000	licences/ assurances	1 290 000,00 €
70611000	mutations	110 000,00 €
70614000	licences T	2 000,00 €
<b>TOTAL RUBRIQUE</b>		<b>1 402 000,00 €</b>
<b>COMPETITIONS</b>		
70621000	engagements	70 000,00 €
70628001	pénalités financières sportives	8 000,00 €
70628002	pénalités financières discipline	8 000,00 €
70628003	dérogations	10 000,00 €
70628004	participation frais arbitrage/délégué	1 000,00 €
70628005	homologation toumois	100,00 €
<b>TOTAL RUBRIQUE</b>		<b>97 100,00 €</b>
<b>PARTENARIAT</b>		
70630000	crédit mutuel	700,00 €
<b>TOTAL RUBRIQUE</b>		<b>700,00 €</b>
<b>PRODUITS DIVERS</b>		
<b>AIDES FEDERALES</b>		
75801001	championnats nationaux	14 000,00 €
75801002	traitement des licences	1 500,00 €
75801003	assemblée générale	700,00 €
75801004	divers	- €
<b>PARTICIPATIONS STAGIAIRES</b>		
70880000	formation "entraîneurs "	- €
70880002	stages arbitres/forum	- €
70880001	camps	- €
<b>SUBVENTIONS</b>		
74000000	ANS PSF	8 000,00 €
74000001	Conseil Départemental	21 000,00 €
74000003	Conseil Départemental (village sports)	6 000,00 €
74000000	A N S emploi	12 000,00 €
<b>PRODUITS DIVERS</b>		
70300000	imprimés	- €
70300001	port payé clubs et districts	- €
79100000	cpam/prévoyance	- €
70300006	caisse arbitrage	600 000,00 €
<b>TOTAL RUBRIQUE</b>		<b>663 200,00 €</b>

REVENUS FINANCIERS		
76110000	intérêts	3 000,00 €
76800000	penalités de retard	200,00 €
<b>TOTAL RUBRIQUE</b>		<b>3 200,00 €</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
77130000	Libéralités reçues	0,00 €
77700000	Quote part subv virée au cpte résultat	0,00 €
77800000	Aide LRNPDC siège	7 000,00 €
77200000	Produits sur exercices antérieurs	
<b>TOTAL RUBRIQUE</b>		<b>7 000,00 €</b>
REPRISE AMMORTISST - PROVISIONS		
78174000	Reprise pour dépréciation de créances	0,00 €
<b>TOTAL RUBRIQUE</b>		<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>2 260 200,00 €</b>



Comité Départemental du Nord de Basket-Ball

*Plus haut. Plus fort. Plus sport !*

Trésorerie

## Les dispositions financières 2024/2025

<u>Mutations pour tout Licencié entre 2 clubs</u>	
U14 et plus	60,00€
U13 et moins	Gratuit
<u>Licences T</u>	
U16 et plus	55,00€
U15 / U14	38,00€
U13 et moins	Gratuit
<u>Licences AST</u>	
U16 et plus	24,00€
U15 / U14	15,00€
U13 et moins	Gratuit
<u>Prix de la licence (hors assurance)</u>	
Joueur U16 et plus	63,10€
Joueur U12 / U13 / U14 / U15	43,70€
Joueur U11 à U6	30,00€
Micro Basket U5 et moins	6,00€
Loisir	49,00€
Diriger – Entraîner – Officiel – adhérent (socle)	29,00€
Basket Santé - VxE	29,00€
<u>Droits d'engagement en Championnat Départemental</u>	
D1 Séniors	120,00€
D2 - D3 Séniors	104,00€
U20	80,00€
U18 (Cadettes) - U17 (Cadets)	52,00€
U15 (Minimes)	40,00€
U13 (Benjamin(e)s)	20,00€
U11 (Poussin(e)s)	20,00€
U9 (Mini Poussin(e)s)	20,00€
U7 (Baby Basket)	Gratuit

Cotisation Départementale pour Frais de gestion

Règlement par	<b>Prélèvement Uniquement</b>
De 0 à 50 licenciés	60,00€
De 51 à 100 licenciés	90,00€
De 101 à 150 licenciés	120,00€
De 151 à 200 licenciés	150,00€
De 201 licenciés à plus	180,00€

Pénalités sur encours d'impayés, sauf juillet – août (taux mensuel)	1%
Impayé sur Prélèvement : imputation des frais bancaires de retour facturés par la	<u>Selon tarif bancaire</u>
Liste des joueurs brûlés non communiquée dans les délais	75,00€
Demande de présence d'un Délégué sur une rencontre par un club, dûs par ce	40,00€

E-Marque / feuille (après un 1<sup>er</sup> sursis)

Anomalies feuille de marque (après un 1er sursis)	8,50€
Utilisation d'une feuille papier ou création de rencontre sur eMarque	10,00€
Envoi en retard des feuilles d'une journée / eMarque (club recevant)	16,00€
Licence non présentée	50% prix licence

Dérogation de journée – Inversion de rencontres – Changement d'horaire  
(après parution des calendriers définitifs)

40 jours et plus	0,00€
Moins de 40 jours	12,00€
Moins de 21 jours	20,00€
Moins de 10 jours	40,00€
Moins de 5 jours	100,00€

Forfaits (toutes catégories) ; D.E = Droits Engagements

1 <sup>er</sup> forfait ou forfait général avant championnat après envoi du calendrier définitif	50% des D.E.
2 <sup>ème</sup> forfait	100% des D.E.
3 <sup>ème</sup> forfait et/ou forfait général	150% des D.E.
Forfait dans les phases finales	200% des D.E.

Base de remboursement des frais kilométriques (forfait – rencontre à rejouer), par km aller / retour	1,20€
Rencontre perdue par pénalité (y compris phase finale)	50% des D.E.

Faute Technique ou Disqualifiante sans rapport

1 <sup>ère</sup> (sursis)	Gratuit
2 <sup>ème</sup>	40,00€
3 <sup>ème</sup> + une rencontre de suspension	70,00€
4 <sup>ème</sup>	150,00€
5 <sup>ème</sup> et plus + Commission de Discipline	Voir Ligue
Faute Disqualifiante avec rapport = Commission de Discipline	Voir Ligue

<u>Frais d'ouverture de Dossier</u>	
Réclamation inscrite sur la feuille – non confirmée	100,00€
Réclamation inscrite sur la feuille – confirmée (*)	100,00€
Réserves inscrites au verso de la feuille de marque (*)	60,00€
(*) En cas de réclamation ou Réserves justifiées – Remboursement moins forfait de gestion établi à	5,00€
Résultat non communiqué dans les délais impartis (après un premier sursis)	5,00€

<u>Remboursement des Frais d'Arbitrage</u>	
Remboursement kilométrique par km	0,40€
<u>Indemnité de match – Championnat Départemental</u>	
Sénior / U20	31,00€
U11 / U13 / U15 / U17 / U18	25,00€

<u>Divers</u>	
Absence Délégué de club, notifié par l'arbitre = commission de discipline	Voir Ligue
Forfait plateau « mini basket » et Championnat 3x3	50,00€
Entraîneur mineur non-accompagné	50% des D.E.
Refus de montée pour la 2 <sup>ème</sup> phase en jeunes OU refus de montée en seniors pour la 2 <sup>ème</sup> année consécutive	100,00€
Refus de participation pour la 3 <sup>ème</sup> phase (U11 et U13)	30,00 €
Refus de participation pour la 3 <sup>ème</sup> phase (U15 et plus)	50,00 €
Organisation d'un tournoi non-homologué	48,00€
Défaut de représentation à l'Assemblée Générale Départementale	85,00€
Défaut de représentation à la soirée "incivilités" du début de saison	85,00€

## CALENDRIER GENERAL SAISON 2024 - 2025

 59 FFBB	<b>PHASE REGULIERE</b>																 3x3	
	SENIORS						JEUNES											
	MASCULINS			FEMININES			MASCULINS					FEMININES						
	D1	D2	D3	D1	D2	D3	U11	U13	U15	U17 D1	U17 D2	U17 D3	U11	U13	U15	U18 D1		U18 D2
31 août - 01 sept	<b>RECYCLAGE OFFICIELS DEPARTEMENTAUX</b>																	
07 - 08 septembre	<b>RECYCLAGE OFFICIELS DEPARTEMENTAUX</b>																<b>STOP 1</b>	
14 - 15 septembre	<b>RECYCLAGE OFFICIELS DEPARTEMENTAUX</b>																	
21 - 22 septembre	1A	1A	1A	1A	1A	1A	PHASE DE BRASSAGE POULES DE 6 EN MATCHS ALLER U11, U13, U15 : GESTION DISTRICT U17, U18 : GESTION DEPARTEMENT					PHASE DE BRASSAGE POULES DE 6 EN MATCHS ALLER U11, U13, U15 : GESTION DISTRICT U17, U18 : GESTION DEPARTEMENT						
28 - 29 septembre	2A	2A	2A	2A	2A	2A												
05 - 06 octobre	3A	3A	3A	3A	3A	3A												
12 - 13 octobre	4A	4A	4A	4A	4A	4A												
19 - 20 octobre	5A	5A	5A	5A	5A	5A												
26 - 27 octobre	<b>VACANCES D'AUTOMNE</b>																<b>STOP 2</b>	
02 - 03 novembre	<b>VACANCES D'AUTOMNE</b>																	
09 - 10 novembre	6A	6A	6A	6A	6A	6A	1A	1A	1A	5A	5A	5A	1A	1A	1A	5A	5A	
16 - 17 novembre	7A	7A	7A	7A	7A	7A	2A	2A	2A	1R	1R	1R	2A	2A	2A	1R	1R	
23 - 24 novembre	8A	8A	8A	8A	8A	8A	3A	3A	3A	2R	2R	2R	3A	3A	3A	2R	2R	
30 nov - 01 déc	9A	9A	9A	9A	9A	9A	1R	1R	1R	3R	3R	3R	1R	1R	1R	3R	3R	
07 - 08 décembre	10A	10A	10A	10A	10A	10A	2R	2R	2R	4R	4R	4R	2R	2R	2R	4R	4R	
14 - 15 décembre	11A	11A	11A	11A	11A	11A	3R	3R	3R	5R	5R	5R	3R	3R	3R	5R	5R	
21 - 22 décembre	<b>INTEMPERIES</b>																	
28 - 29 décembre	<b>INTEMPERIES</b>																	
04 - 05 janvier	<b>VACANCES DE NOËL</b>																<b>STOP 3</b>	
Dimanche 05 janvier (matin)	<b>FORUM MINI-BASKET</b>																	
11 - 12 janvier	1R	1R	1R	13A	1R	1R												
18 - 19 janvier	2R	2R	2R	1R	2R	2R	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	
25 - 26 janvier	3R	3R	3R	2R	3R	3R	2A	2A	2A	2A	2A	2A	2A	2A	2A	2A	2A	
01 - 02 février	4R	4R	4R	3R	4R	4R	3A	3A	3A	3A	3A	3A	3A	3A	3A	3A	3A	
08 - 09 février	<b>VACANCES D'HIVER</b>																<b>STOP 4</b>	
15 - 16 février	<b>VACANCES D'HIVER</b>																	
22 - 23 février	<b>INTEMPERIES</b>																	
01 - 02 mars	5R	5R	5R	4R	5R	5R	4A	4A	4A	4A	4A	4A	4A	4A	4A	4A	4A	
08 - 09 mars	6R	6R	6R	5R	6R	6R	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5A	5A	
15 - 16 mars	7R	7R	7R	7R	7R	7R	1R	1R	1R	1R	1R	1R	1R	1R	1R	1R	1R	
22 - 23 mars	8R	8R	8R	8R	8R	8R	2R	2R	2R	2R	2R	2R	2R	2R	2R	2R	2R	
29 - 30 mars	9R	9R	9R	9R	9R	9R	3R	3R	3R	3R	3R	3R	3R	3R	3R	3R	3R	
05 - 06 avril	<b>VACANCES DE PRINTEMPS</b>																<b>STOP 5</b>	
12 - 13 avril	<b>VACANCES DE PRINTEMPS</b>																	
19 - 20 avril	<b>INTEMPERIES</b>																	
26 - 27 avril	10R	10R	10R	10R	10R	10R	4R	4R	4R	4R	4R	4R	4R	4R	4R	4R	4R	<b>OPEN U18</b>
Jeudi 08 mai (Fête du travail)	<b>OPEN SENIORS</b>																	
03 - 04 mai	11R	11R	11R	11R	11R	11R	5R	5R	5R	5R	5R	5R	5R	5R	5R	5R	5R	

 59 FFBB	<b>PHASE FINALE</b>																 3x3							
	SENIORS						JEUNES																	
	MASCULINS			FEMININES			MASCULINS					FEMININES												
	D1	D2	D3	D1	D2	D3	U11	U13	U15	U17 D1	U17 D2	U17 D3	U11	U13	U15	U18 D1		U18 D2						
Jeudi 08 mai (Armistice 39-45)	<b>INTER-DISTRICTS U11 - JOURNEE DANIELE DEWEVRE</b>																							
10 - 11 mai	<b>INTER-DISTRICTS U11 - JOURNEE DANIELE DEWEVRE</b>																<b>STOP 6</b>							
17 - 18 mai	1/2 A	1/4	1/4	12R	1/2 A	1/4	1/2 A	1	1/2 A	1	1/2 A	1	1/4	1	1/8	1	1/2 A	1	1/2 A	1	1/2 A	1	1/4	1
24 - 25 mai	1/2 R	1/2	1/2	13R	1/2 R	1/2	1/2 R	2	1/2 R	2	1/2 R	2	1/2	2	1/4	2	1/2 R	2	1/2 R	2	1/2 R	2	1/2	2
Jeudi 29 mai (Ascension)	<b>FETE NATIONALE DU MINI BASKET</b>																<b>OPEN U18</b>							
31 mai - 01 juin							3	3	3	3	3	3	1/2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
07 - 08 juin	<b>FINALES DEPARTEMENTALES</b>																							
Lundi 09 juin (Pentecote)	<b>ALL-STAR GAME FEMININ</b>																							
14 - 15 juin	<b>ASSEMBLEE GENERALE CDNB</b>																<b>JOURNEE NATIONALE 3x3</b>							
21 - 22 juin	<b>ASSEMBLEE GENERALE LR HAUTS-DE-FRANCE</b>																							
28 - 29 juin	<b>ASSEMBLEE GENERALE LR HAUTS-DE-FRANCE</b>																							

# Récompenses CD59 saison 2023-2024

## Médailles CDNBB

OR				
CDNBB	1	RANDOUR	Sylvie	Douaisis
CDNBB	2	TELLIEZ	Daniel	Douaisis
CDNBB	3	SENECHAL	André	Valenciennois
CDNBB	4	BRICOUT	Eric	Valenciennois
CDNBB	5	DUMEZ	Michel	Maritime
CDNBB	6	LEFEVRE	Véronique	Terrien
CDNBB	7	LABALETTE	Gauthier	Terrien
CDNBB	8	DHAENENS	Jean-Etienne	Terrien
CDNBB	9	DIAZ	Jean-Philippe	Terrien
CDNBB	10	ESPINOUS	Mathieu	Terrien
CDNBB	11	HENNEGNET	Elodie	Terrien
CDNBB	12	LEDEZ	André	Terrien
CDNBB	13	RONDELAERE	Steve	Terrien
CDNBB	14	TYTGAT-DELAPLACE	Bruno	Terrien
CDNBB	15	WEDLARSKI	Ludovic	Terrien
CDNBB	16	WILLEMOT	Philippe	Terrien
ARGENT				
CDNBB	1	WINTERFELD	Sullivan	Valenciennois
CDNBB	2	STOUDENKO	Mauricette	Valenciennois
CDNBB	3	GUIDEZ	Dalila	Valenciennois
CDNBB	4	DEPREZ	Nathalie	Valenciennois
CDNBB	5	WALLOT	Yvon	Valenciennois
CDNBB	6	DELCAMBRE	Charlotte	Valenciennois
CDNBB	7	DIVERCHY	Eric	Valenciennois
CDNBB	8	LHEUREUX-PEUGNET	Pascale	Maritime
CDNBB	9	LECAILLE	Christophe	Maritime
CDNBB	10	LECAILLE	Isabelle	Maritime
CDNBB	11	DEREGNAUCOURT	Sébastien	Terrien
CDNBB	12	DUPONT	Ludovic	Terrien
CDNBB	13	LAHEYNE	Franck	Terrien
CDNBB	14	LECLERCQ	Bernard	Terrien
CDNBB	15	LUTASTER	Antoine	Terrien
CDNBB	16	VAN-DIERENDONCK	Elisabeth	Terrien
CDNBB	17	VAN HEUVERSUYN	Jerome	Terrien
BRONZE				
CDNBB	1	SENEZ	Cécile	Douaisis
CDNBB	2	DEGHESELLE	David	Douaisis
CDNBB	3	DELCROIX	Jean-Guy	Douaisis
CDNBB	4	DECOCK	Patrice	Maritime
CDNBB	5	MERSSEMAN	Olivier	Maritime
CDNBB	6	CORMIER	Gerald	Maritime
CDNBB	7	BARBARY	Guillaume	Maritime
CDNBB	8	MARGERIN	Delphine	Cambresis
CDNBB	9	FRANCOIS	Laurie	Valenciennois
CDNBB	10	BROUTIN	Vanessa	Valenciennois
CDNBB	11	DUSAUTOIS	Yohan	Valenciennois
CDNBB	12	JOUANNIC	David	Valenciennois
CDNBB	13	GROUSSIN	Magalie	Valenciennois

CDNBB	14	GUYOT	Marie-line	Terrien
CDNBB	15	GUYOT	Jean-marc	Terrien
CDNBB	16	IMBRECHT-DELCOUR	Bernadette	Terrien
CDNBB	17	BENKHANOUCHE	Salem	Terrien
CDNBB	18	AGE FREMIN	Aurianne	Terrien
CDNBB	19	BEAREZ	Thomas	Terrien
CDNBB	20	BEAUSSART	Franck	Terrien
CDNBB	21	BEHAGLE	Anais	Terrien
CDNBB	22	CASAIL	Simon	Terrien
CDNBB	23	CHAVATTE	Vincent	Terrien
CDNBB	24	COLON	Aurelie	Terrien
CDNBB	25	CREPIN	Amelie	Terrien
CDNBB	26	DARTOIS	Ludivine	Terrien
CDNBB	27	DHONDT	Loic	Terrien
CDNBB	28	DRUON	Gerald	Terrien
CDNBB	29	HOYAUX	Philippe	Terrien
CDNBB	30	NAESSENS	Jerome	Terrien
CDNBB	31	PLOUVIEZ	Nicolas	Terrien
CDNBB	32	PLUCAIN	David	Terrien
CDNBB	33	RECLOUX	Thomas	Terrien
CDNBB	34	ROMANETTO	Valerie	Terrien
CDNBB	35	SAUVAGE	Francoise	Terrien
CDNBB	36	VANDENBUSSCHE	Jennifer	Terrien
CDNBB	37	WAROUX	Gilles	Terrien
CDNBB	38	ZAROUC	Virginie	Terrien

### LETTRE FELICITATIONS

CDNBB	1	LAMBLIN	Sebastien	Terrien
CDNBB	2	TAILLIEZ	Sebastien	Terrien
CDNBB	3	DEWAELE	Sebastien	Terrien
CDNBB	4	DELEMOTTE	Romain	Terrien
CDNBB	5	WAZE	Pascal	Terrien
CDNBB	6	DELEMOTTE	Pascal	Terrien
CDNBB	7	GRANDI	Dino	Terrien
CDNBB	8	GRANDI	Francesca	Terrien
CDNBB	9	BENOIT	Frederic	Terrien
CDNBB	10	HIROUX	Sylvain	Terrien
CDNBB	11	CAMPAGNE	David	Terrien
CDNBB	12	CLERMONT	Sebastien	Terrien
CDNBB	13	BENEL	Bruno	Terrien
CDNBB	14	AGUENOU	Noria	Terrien
CDNBB	15	LORIDAN	Hervé	Terrien
CDNBB	16	SERLET	Christian	Terrien
CDNBB	17	RASMONT	Jerome	Cambresis
CDNBB	18	DESPIERRE	Jean-Jacques	Cambresis
CDNBB	19	TELLIER	Solenn	Cambresis
CDNBB	20	LECOUVEZ	Brice	Cambresis
CDNBB	21	RENARD	Alexandre	Cambresis
CDNBB	22	BURYLEA	Kevin	Cambresis
CDNBB	23	VERKEMPINCK	Florian	Cambresis
CDNBB	24	BAER	Jonathan	Cambresis
CDNBB	25	LUCE	Céline	Cambresis
CDNBB	26	LUCE	Jonathan	Cambresis
CDNBB	27	TELLIER	Karine	Cambresis
CDNBB	28	DE FREITAS	Emma	Cambresis

CDNBB	29	PELLETIER	Laurine	Cambresis
CDNBB	30	PELLETIER	Emeline	Cambresis
CDNBB	31	HUMAIN	Anaëlle	Cambresis
CDNBB	32	DE FREITAS	Laura	Cambresis
CDNBB	33	DE FREITAS	Romane	Cambresis
CDNBB	34	DENIS	David	Maritime
CDNBB	35	LAMARRE	Arnaud	Maritime
CDNBB	36	VASSEUR	Christian	Maritime
CDNBB	37	ACCETTONI	Thierry	Maritime
CDNBB	38	COULON	Luc	Maritime
CDNBB	39	THIRET	Céline	Maritime
CDNBB	40	DECOCK	Christelle	Maritime
CDNBB	41	BEGREM	Caroline	Maritime
CDNBB	42	HEDIN	Marie-Amélie	Maritime
CDNBB	43	VERRIELE	Thomas	Maritime
CDNBB	44	WALLYN	Thomas	Maritime
CDNBB	45	HERASIMCZUK	Quentin	Maritime
CDNBB	46	DHONDT	Lucile	Maritime
CDNBB	47	THIRET	Léo	Maritime
CDNBB	48	WILLYNCK	Kylian	Maritime
CDNBB	49	POUILLE-DUBOIS	Mélanie	Valenciennois
CDNBB	50	POUILLE	Michael	Valenciennois
CDNBB	51	BOUZENNA	Sabrine	Valenciennois
CDNBB	52	BENESTY	Eric	Valenciennois
CDNBB	53	PLUMECOCQ	Mathilde	Valenciennois
CDNBB	54	DAVID	Jeremy	Valenciennois
CDNBB	55	GHELLER	Cathy	Valenciennois
CDNBB	56	YAHIAOUI	Laurent	Valenciennois
CDNBB	57	WROBEL-LAO	Gwladys	Valenciennois
CDNBB	58	GHELLER	Manuel	Valenciennois
CDNBB	59	DESMYTER-BRIXY	Gaëlle	Valenciennois
CDNBB	60	LEGRAND-PLUCHARD	Charlotte	Valenciennois
CDNBB	61	LIEVIN	Léo	Valenciennois
CDNBB	62	CLERFAYT	Patrick	Valenciennois
CDNBB	63	GOTTRAND	Sally	Valenciennois
CDNBB	64	FLOHIMONT	Vincent	Valenciennois
CDNBB	65	LAURENT	Joris	Valenciennois
CDNBB	66	PRZESZLO	Stéphane	Valenciennois
CDNBB	67	CRETEUR	Julien	Valenciennois
CDNBB	68	CRETEUR	Michel	Valenciennois
CDNBB	69	DESMEDT	Arnaud	Valenciennois
CDNBB	70	ARMAND	Yannick	Valenciennois
CDNBB	71	MERLIN	Caroline	Valenciennois
CDNBB	72	DEMAZURE-PRESEAU	Françoise	Valenciennois
CDNBB	73	CIRLINCIONE	Salvatore	Valenciennois
CDNBB	74	CHOPIN	Marie-Charlotte	Valenciennois
CDNBB	75	ERPHELIN	Aurélien	Valenciennois
CDNBB	76	BENATTIA	Aïcha	Valenciennois
CDNBB	77	DELCAMBRE	Astrid	Valenciennois
CDNBB	78	AMOURETTE	Julie	Valenciennois
CDNBB	79	LAURENS	Audrey	Maritime

## INSIGNES CDNBB

INSIGNE OR				
CDNBB	1	LERICHE	Laurent	Cambresis

CDNBB	2	SOETAERT	Maxime	Terrien
CDNBB	3	BAYART	Samuel	Terrien
CDNBB	4	BRANDT	Jean-Michel	Terrien
CDNBB	5	VANCOILLIE	Cedric	Terrien
CDNBB	6	SOURD	Stéphane	Maritime
<b>INSIGNE ARGENT</b>				
CDNBB	1	DUFAY	Yannick	Terrien
CDNBB	2	VIDAL	Pierre	HA
CDNBB	3	GODSENS	Louis	Terrien
CDNBB	4	WEDLARSKI	Gilbert	Terrien
CDNBB	5	RACHEM	Djamila	HA
CDNBB	6	ICHER	Matthieu	Cambresis
CDNBB	7	VANCOILLIE	Nadege	Terrien
CDNBB	8	WALOSIK	Jean-Albert	Douaisis
CDNBB	9	MANGOT	Sebastien	Cambresis
CDNBB	10	LEFEBVRE	Nadine	Maritime
CDNBB	11	VERKINDT	Bernard	HA